



2024

CATALOGUE DE FORMATION





RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

Le Réseau des écoles de service public (RESP), association qui comprend **34 instituts et grandes écoles** en charge de la formation des cadres et cadres supérieurs du service public a pour objectifs de mutualiser, échanger, partager des problématiques transverses de chaque institution.

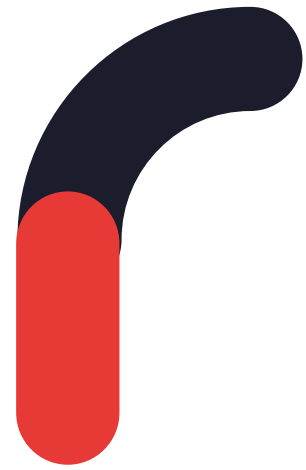
Le réseau développe son activité autour de trois axes :

- › **Un axe de promotion** du service public par la formation et de force de proposition sur des questions d'actualité ;
- › **Un axe d'organisation** d'évènements valorisant le management public et les métiers du service public ;
- › **Un axe de soutien** au développement des activités mutualisées entre les écoles (sessions inter écoles, catalogue de formation) sans assumer la charge de l'ensemble des activités mutualisées mais en assurant leur promotion et leur labellisation.

Le catalogue de formation du RESP a pour objectif de **créer un espace de réflexion, d'échanges** de savoir pour faciliter la rencontre professionnelle de tous ceux qui souhaitent mettre leurs compétences au service de l'action commune. Ces rencontres favorisent la mise en synergie des acteurs et des moyens nécessaires à la conduite de projets toujours plus ambitieux en réponse aux besoins des citoyens.

Choisir une formation du RESP, c'est :

- › Mutualiser les compétences et les expériences dans une **logique interprofessionnelle et interministérielle**.
- › Proposer des **formations gratuites** aux cadres des écoles membres ;
- › Faire connaître les métiers du service public ;
- › Répondre à un souci commun d'amélioration des méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation ;
- › Permettre un **décloisonnement** avec une approche interministérielle ;
- › Développer des compétences collectives au service des politiques publiques



SOMMAIRE

DÉVELOPPEMENT & SOFT SKILLS / P5 > P12

INGÉNIERIE DE FORMATION / P15 > P37

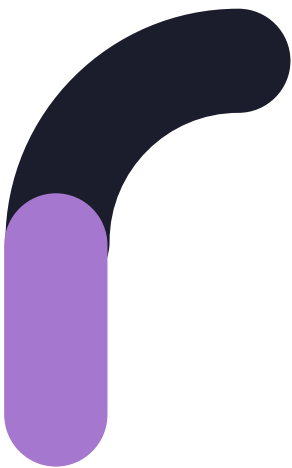
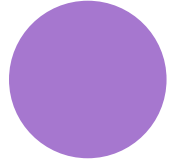
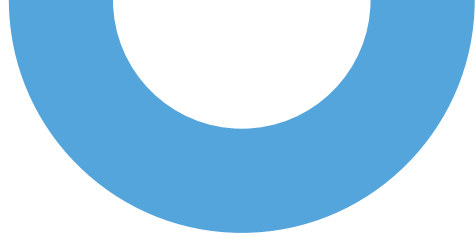
MANAGEMENT & LEADERSHIP / P39 > P53

PERFORMANCE & PILOTAGE / P55 > P60

POLITIQUES PUBLIQUES / P63 > P86

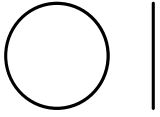
TRANSFORMATION & INNOVATION / P89 > P90





DÉVELOPPEMENT & SOFT SKILLS





LES FONDAMENTAUX DE LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

AMÉLIORER SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC POUR MIEUX CONVAINCRE

DATE

DU 8 AVRIL 14H AU
10 AVRIL 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENPJJ SITE
CENTRAL 16 RUE
DU CUROIR
59100 Roubaix

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
ENPJJ

CHEFFE DE PROJET
Lila BENARAB

CONTACT
ADMINISTRATIF
Mylène BARRAULT
mylene.barrault@justice.fr
pg.enpjj-roubaix@justice.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
16 février 2024

CONDITIONS
D'ACCUEIL
Pas d'hébergement
Restauration le midi
Payante.

PRÉSENTATION

Dans l'exercice des fonctions d'encadrement les occasions de prendre la parole en public sont nombreuses et peuvent être source de stress ou d'appréhensions. Pourtant, la maîtrise de principes-clés, de techniques et de méthode peuvent permettre de développer sa capacité à s'exprimer face à un auditoire, de se préparer à prendre la parole pour réussir ses interventions en public. Cette formation s'adresse à tous les cadres de la fonction publique qui souhaitent améliorer leur prise de parole en public pour mieux convaincre ... voire inspirer... Les sujets de fond, de forme et de relation avec l'auditoire sont au cœur de cette formation dont vous sortirez conforté sur vos atouts et conseillé sur vos points de progression.

OBJECTIFS

- > Maîtriser les fondamentaux de l'art oratoire
- > Utiliser les clés physiques pour une bonne expression oral
- > Préparer efficacement ses prises de parole.
- > S'adapter aux différentes configurations de prises de parole.

- > Développer son leadership
- > Identifier et faire évoluer son propre style oratoire

CONTENU

Présentation des fondamentaux de la prise de parole en public (filmés, débriefés, rejoués, complétés). Mises en situation de prises de paroles professionnelles vers des publics internes (brief, motivation équipe, animation de réunions...). Mises en situation de prises de paroles professionnelles vers des publics externes (conférence, TEDX, ITW, réunion publique...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports conceptuels, Mises en situations choisies par les participants, Entraînements filmés et débriefés Auto-évaluations. Un plan d'action engageant en fin de formation via un livret personnel.

PUBLIC VISÉ

10 participants. Cadre du service public, directeurs des services, Responsables exerçant des fonctions d'encadrement.

PASSER DE L'INDÉCISION À LA PRISE DE DÉCISION

DATE

LES 23 ET 24 MAI
DE 9H30 À 17H

LIEU

IRA METZ 15 AVENUE
DE LYON
57070 Metz

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ

CHEFFE DE PROJET

Marie-Laure DURAND
03 87 75 93 23
mldurand@ira-metz.gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

03 87 75 93 21
dfc@ira-metz.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

5 avril 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Pas d'hébergement
Restauration de midi à la
charge des participants

OBJECTIFS

Être capable de gérer le doute et l'incertitude avec davantage de sérénité. Être capable d'identifier nos hésitations pour mieux les aborder. Être capable de prendre une décision juste pour soi.

CONTENU**Gérer le doute et l'incertitude**

- > Comprendre l'intérêt du doute dans le processus de décision
- > Apprendre à accepter l'incertitude et à la gérer

Arbitrer les différentes possibilités pour prendre une décision juste

- > Définir les différentes possibilités face à un choix
- > Identifier ses zones de tiraillement pour faire émerger les systèmes de valeurs sous-jacents
- > Prendre une décision ou envisager de nouvelles possibilités

**DÉMARCHE
PÉDAGOGIQUE**

- > Alternance d'apports théoriques et de mises en pratiques
- > Partage de bonnes pratiques (réflexions collectives et en sous-groupes)

PUBLIC VISÉ

De 8 à 12 cadres du service public

INTÉGRER LES MÉDIAS SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DATE

DU 3 JUIN 14H
AU 5 JUIN 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF
BD DES FRÈRES
LUMIÈRE
TÉLÉPORT 2
86960 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
IH2EF

CHEFFE DE PROJET

**Frédérique
Hannequin**
IH2EF

05 49 49 25 53
frederique.hannequin @
education.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Valérie GERVIER
Assistante de formation
valerie.gervier@education.
gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

3 mai 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés
et pris en charge par
l'IH2EF.

PRÉSENTATION

Les services publics et leurs agents sont impactés par le développement des médias sociaux et de l'intelligence artificielle, véritable fait de société. Si ces derniers présentent indéniablement des aspects positifs et favorisent la construction de nouvelles compétences en termes de communication et d'échanges interpersonnels, ils impliquent aussi une veille attentive afin que l'image et les valeurs du service public soient préservées (e-réputation). La question des médias sociaux est vaste et couvre de nombreux champs dont : la maîtrise des usages techniques, l'usage social, les aspects juridiques et éthiques, les aspects « sécurité » de prévention des risques et dérives qui seront tour à tour abordés.

OBJECTIFS

- > Connaître les principaux médias sociaux et leurs grands principes de fonctionnement pour en avoir un usage responsable
- > Savoir choisir le bon média pour le bon usage
- > Appréhender les enjeux, tant du point de vue de l'institution que de celui des usagers
- > Maîtriser les codes des médias sociaux
- > Mutualiser les bonnes pratiques

CONTENU

Accessibles à tous et toutes et déjà utilisés par beaucoup à titre personnel comme professionnel, les médias sociaux sont de formidables lieux d'expression, de mise en relation et d'échanges pour peu qu'ils soient bien utilisés et maîtrisés. S'ils peuvent représenter un moyen de valoriser son activité, ils demandent à être encadrés et même intégrés dans une stratégie globale d'utilisation au sein de nos structures. Cette formation vous permettra de faire le point sur ces nouveaux outils, d'en comprendre les intérêts et les enjeux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, débats, témoignages, exercices et partage de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
20/25 participants



LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DES AGENTS PUBLICS ET LES RÉSEAUX

DATE

DU 19 JUIN
AU 21 JUIN

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
03 80 60 58 06
sd-feej.engdijon@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

19 avril 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Dans un paysage professionnel en pleine digitalisation, les réseaux sociaux constituent un nouvel outil de communication. Les agents publics, tout comme les agents du privé, publient des informations liées à leurs activités professionnelles et à leurs administrations. Comment concilier leur droit à la liberté d'expression sur « la toile » avec leurs obligations déontologiques ? Quelles sont les opportunités des réseaux sociaux ? Quels en sont les dangers ? A quelles sanctions s'exposent-ils ? L'objectif de cette formation est d'appréhender les limites entre la légalité et l'illégalité, et de sensibiliser les agents publics aux dangers que représentent les réseaux sociaux afin de les protéger. Des précautions d'usages et des bonnes pratiques sont recommandées.

OBJECTIFS

- › Définition des réseaux sociaux comme espace public
- › Fondements et textes sur les droits à la liberté d'expression
- › Repérer les enjeux liés à la publication de données liées à l'Administration et ses agents
- › Présenter les sanctions encourues

CONTENU

- › Textes relatifs aux droits à la liberté d'expression (inclus un rappel sur les droits d'auteurs et propriété intellectuelle, obligations déontologiques de réserve et neutralité) Les différents réseaux sociaux et leurs impacts : Identifier les opportunités (visibilité, rapidité, contenu...)
- › Identifier les dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux (malveillance, piratage, protection des données...)
- › Définition de la cybersécurité et cybercriminalité
- › Les manquements constatés et les sanctions disciplinaires et/ou pénales auxquelles s'exposent les agents du service public
- › Sensibilisation aux précautions d'usages et bonnes pratiques

PUBLIC VISÉ

15 cadres du service public

LES AVANCÉES DES SCIENCES COGNITIVES : UN APPORT À LA DISPOSITION DES CADRES

DATE

24 JUIN 14 H
AU 26 JUIN 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF
BD DES FRÈRES
LUMIÈRE
BP 72 000
TÉLÉPORT 2
86360 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IH2EF

CHEFFE DE PROJET

**Frédérique
Hannequin**
IH2EF

05 49 49 25 53
frederique.hannequin @
education.gouv.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Valérie GERVIER

Assistante de formation
valerie.gervier@education.
gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

24 mai 2024

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés
et pris en charge par
l'IH2EF

PRÉSENTATION

Les sciences de la cognition s'appuient désormais sur un socle de connaissances robustes : les mécanismes attentionnels, la complexité de la compréhension, les lois de la rétention et de l'effacement mnésique, le rythme des apports... Ces avancées à travers une meilleure compréhension du fonctionnement du cerveau permettent aux cadres d'ajuster leur management à l'AUTRE. Il est en effet impossible d'avoir un seul mode de communication, qui fonctionnerait avec n'importe quel interlocuteur. Même si dans les grandes lignes nos cerveaux traitent l'information par des mécanismes semblables, chacun est unique, chaque cadre doit essayer d'en tenir compte. Cette formation vise à donner des éléments de compréhension et des outils aux cadres désireux de faire évoluer leur management à la lumière de ce que les sciences cognitives nous apprennent.

OBJECTIFS

- › Mieux connaître le fonctionnement de la cognition : attention, concentration, mémoire, compréhension ;
- › Mutualiser les pratiques intégrant les connaissances sur la cognition ;

- › S'appropriier des outils permettant de transférer les apports de la formation en situation professionnelle ;
- › Réfléchir à l'incidence des apports de la formation sur ses pratiques d'encadrant ou de formateur.

CONTENU

Apports théoriques sur le cerveau et son fonctionnement, prise de recul critique sur les sciences cognitives et l'image qui en est véhiculée dans la société, mises en situation permettant de comprendre le transfert des apports des sciences cognitives dans le management : processus attentionnels, de consolidation et d'effacement mnésiques, de compréhension, présentation et appropriation d'outils numériques adaptés.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et
exercices pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
20-25 participants

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC LES TECHNIQUES THÉÂTRALES

DATE

LES 2 ET 3
OCTOBRE DE 9H30
À 17H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IRA | RUE DE LA
BOURGEONNIÈRE
44300 Nantes

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE NANTES

CHEF DE PROJET

Samuel JULIEN

Directeur formation continue
samuel.julien@ira-nantes.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

02 51 86 05 31
formationcontinue.
interministerielle@ira-
nantes.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

27 septembre 2024

PRÉSENTATION

De plus en plus de personnes sont amenées à prendre la parole en public. La manière de s'exprimer, l'argumentaire sont scrutés par l'auditoire. Nous avons alors l'impression que nous n'avons pas le droit à l'erreur. Et c'est justement cette pression qui parfois rend la prise de parole encore plus difficile et encore plus insurmontable. Pourtant l'éloquence s'apprend. Avec les outils que nous propose le théâtre, nous pouvons gagner en sérénité et devenir plus pertinent lors de nos prises de parole. Travail sur la respiration, l'articulation, la gestuelle ou encore sur l'organisation des arguments, autant d'exercices concrets pour comprendre ce qu'est la prise de parole en public et réussir, à terme, à prendre du plaisir dans cet exercice !

OBJECTIFS

- › Comprendre les facteurs qui influencent la prise de parole en public : voix, respiration, souffle.
- › Surmonter son trac et maîtriser son émotivité, faire face aux situations stressantes.
- › S'approprier des techniques de communication verbale et non-verbale.
- › Connaître les éléments de préparation d'une intervention.

CONTENU

- › Comment fonctionnent le souffle et la voix : gérer sa respiration, teinter sa voix et garder ses émotions à leur juste place.
- › La gestuelle : utiliser le corps comme outil pour renforcer le discours. La communication non verbale.
- › L'éloquence : identifier et construire son style de prise de parole. Aborder tous les types de prise de parole quotidienne et professionnelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, techniques du théâtre d'improvisation, partage d'expérience, exercices pratiques et mises en situation, ateliers en sous-groupe.

PUBLIC VISÉ

Tout public
12 personnes maximum

PRÉVENTION ET GESTION DU STRESS EN SITUATION D'ENCADREMENT

DATE

DU 12 AU 14
NOVEMBRE

LIEU

ENM
3. TER QUAI
AUX FLEURS
75004 Paris

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)

CONTACT ADMINISTRATIF

Mariam OUASSAIDI
mariam.ouassaidi@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

4 novembre 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement,
ni restauration sur place

PRÉSENTATION

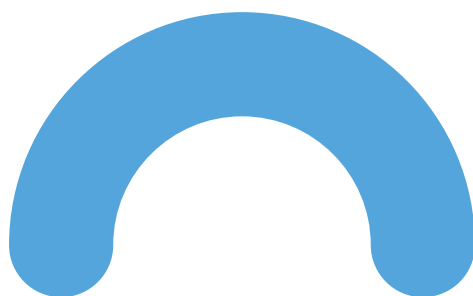
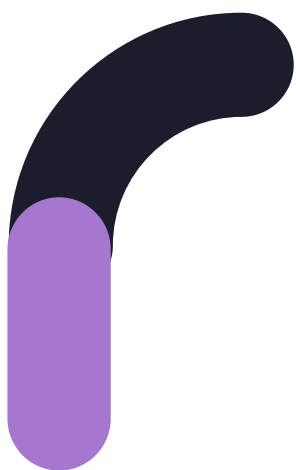
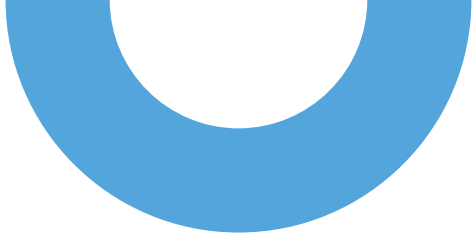
Le stress occasionné par le travail est l'un des principaux défis que doit relever la politique en matière de santé et de sécurité en Europe. Presque un travailleur sur quatre en souffre et les études indiquent que le stress est à l'origine de 50 à 60% de l'absentéisme.

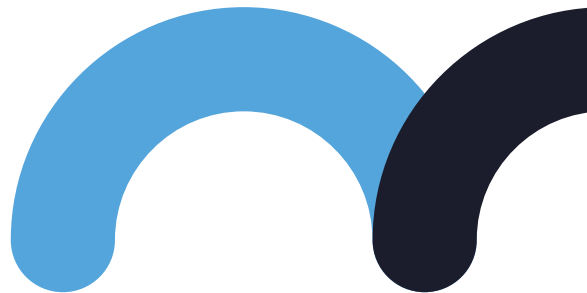
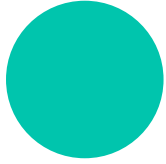
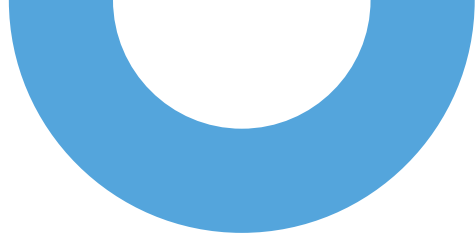
OBJECTIFS

Cette formation devra permettre à chacun de s'approprier les outils nécessaires à la gestion de son propre stress, par exemple par l'utilisation de ses ressources corporelles, mais aussi de celle de son équipe, notamment par un travail approfondi sur les relations interpersonnelles et l'action managériale. Les exercices individuels et les analyses de cas pratiques ou des mises en situation seront élaborés à partir des cas réels rencontrés par les participants. Une large place sera également laissée aux échanges entre les participants..

PUBLIC VISÉ

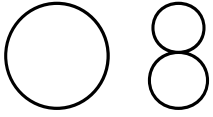
Cadres du service public -
5 places





INGÉNIERIE DE FORMATION





INITIATION À L'INGÉNIERIE DE FORMATION

DATE

DU 19 FÉVRIER 14H
AU 22 FÉVRIER
17H -
RETOUR
D'EXPÉRIENCE
LE 18 JUIN
DE 14H À 17H
EN DISTANCIEL

NOMBRE D'HEURES

21H

LIEU

INTEFP 1498
ROUTE DE SAIN
BEL
69280 Marcy L'Étoile

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INTEFP

CHEFFE DE PROJET

Florence NALLET
04 78 87 47 22
florence.nallet@travail.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Florence NALLET
04 78 87 47 22
florence.nallet@travail.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

22 janvier 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration sur site

PRÉSENTATION

La formation « Initiation à l'ingénierie de formation » vise à renforcer les compétences des professionnels de la formation qui exercent au sein des écoles de service public. Il s'agit du premier niveau d'initiation à l'ingénierie de formation, afin de structurer une démarche de traitement des demandes institutionnelles et/ou individuelles, de traduire ces demandes en objectifs de formation, de mettre en œuvre le dispositif en découlant et d'en évaluer les résultats.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de piloter une démarche d'ingénierie de formation et pour cela :

- > Définir la notion d'ingénierie de formation et la situer par rapport à d'autres démarches (ingénierie pédagogique) ;
- > Acquérir les outils méthodologiques nécessaires ;
- > Identifier leur rôle dans cette démarche.

CONTENU

La formation est articulée autour d'une démarche d'ingénierie de formation en 4 étapes clés : l'analyse de la demande, la conception de la formation, la réalisation, l'évaluation. Tout en favorisant des modalités d'apprentissage actives, elle s'appuie sur :

- > Des apports théoriques et pratiques sur les notions de base ;
- > Une mise en œuvre incluant des méthodes actives ;
- > Une sensibilisation à l'évaluation d'une formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cas pratiques,
retour d'expérience

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et cadres pédagogiques des écoles membres du RESP débutant dans leur fonction et n'ayant pas de notion ou d'expérience en matière de pédagogie. De 8 à 15 participants.



CHAT GPT, L'IA ET VOUS - INITIATION

DATE

LE 14 MARS
DE 9H À 17H

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

100 % EN LIGNE

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS DU
CNFPT

CHEF DE PROJET

Sezny GRIGNOU
01 55 27 41 15
sezny.grignou@cnfpt.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Florence NOEL
florence.noel@cnfpt.fr
02 41 22 43 44

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

14 février 2024

PRÉSENTATION

Une formation co-construite et co-animée avec Chat GPT... Découvrez le potentiel et les limites de l'intelligence artificielle. Comment l'utiliser dans tous les contextes de vie ? Comment obtenir des résultats pertinents grâce à la méthode des prompts ? Est-ce dangereux ? Fiable ? Est-ce si puissant ? Durant cette journée, un humain et Chat GPT vous feront découvrir, avec une animation ludique et concrète, comment aborder cette découverte révolutionnaire, la comprendre pour la maîtriser efficacement.

OBJECTIFS

- › Comprendre les principes fondamentaux du fonctionnement de l'IA
- › Intégrer les limites techniques et éthiques de ChatGPT
- › Identifier les usages possibles de Chat GPT
- › Rédiger un prompt pour obtenir des résultats ciblés
- › Saisir l'importance d'une veille régulière sur l'évolution de l'IA

CONTENU

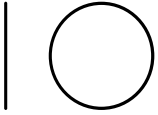
- › Vos connaissances insoupçonnées sur le fonctionnement de l'IA
- › L'IA "d'hier" à l'IA "d'aujourd'hui": un bond spectaculaire
- › Les mille et une fonctionnalités de Chat GPT
- › Les usages et limites de L'IA en contexte professionnel
- › Les trucs et astuces pour rédiger des prompts efficaces et sûrs
- › La compréhension des limites et de l'éthique dans l'usage de Chat GPT
- › La présentation de blogs de vulgarisation
- › Sa veille avec ChatGPT

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposé succinct ;
auto-évaluation collective ;
consultation des ressources ;
débriefing collectif ;
apport de contenu

PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels dans le champ de la formation



CRÉER UNE FORMATION AVEC CHATGPT - NIVEAU I

DATE

LE 28 MARS
9H-12H / 13H-17H

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF DE PROJET

Henri FLACH
06 71 00 25 80
henri.flach@ira-bastia.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Henri FLACH
06 71 00 25 80
henri.flach@ira-bastia.
gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1^{er} mars 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les formations à distance sont réalisées avec un outil de visio-conférence de type Zoom. La caméra est obligatoire.

PRÉSENTATION

Déverrouillez le potentiel de l'Intelligence Artificielle (IA) dans votre travail de formateur ou d'ingénieur pédagogique. Découvrez ChatGPT, apprenez à lui donner des consignes efficaces et intégrez ce puissant outil dans votre processus de travail. Expérimentez en temps réel, partagez vos expériences et apprenez des meilleures pratiques pour maximiser l'efficacité de ChatGPT.

OBJECTIFS

- > Identifier ce qu'est ChatGPT : comprendre son fonctionnement et ses possibles utilisations en formation ;
- > Utiliser ChatGPT pour générer des réponses à des questions de bases ;
- > Créer des prompts (des consignes) efficaces pour obtenir des bases de travail en ingénierie pédagogique ;
- > Intégrer ChatGPT dans son processus de travail en maîtrisant les limites de l'outil.

CONTENU

MODULE 1

Décrire et expliquer ChatGPT

MODULE 2

Utiliser ChatGPT

MODULE 3

Prompt Engineering :
Créer des commandes efficaces

MODULE 4

Initiation à ChatGPT 4 Turbo

MODULE 5

Intégrer ChatGPT dans son processus de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices d'application

PUBLIC VISÉ

Formateurs, responsables pédagogiques, chefs de projets, FIO, chargé de formations.



FORMATION DE FORMATEURS OCCASIONNELS

DATE

MI : DU 15 AVRIL 14H
AU 19 AVRIL 12H
M2 : DU 27 MAI
14H AU 31 MAI 12H
RETEX 2 :
LE 2 DÉCEMBRE
DE 9H À 12H

NOMBRE D'HEURES

SIH

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
03 80 60 58 06
sd-feej.engdijon@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 février 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Module 1 : La formation de formateur occasionnel constitue un préalable pour tout agent souhaitant assurer des missions de formation.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- › Construire un séquentiel
- › Animer une séquence de formation

CONTENU

- › Ingénierie de formation
- › Ingénierie de pédagogie
- › Animation approfondie par des mises en situation pratiques sur l'écoute, la gestuelle, la prise de parole et la gestion de l'espace
- › Évaluation de la formation

Module 2 : Les outils numériques, nombreux et variés, permettent au formateur d'enrichir ses séquences de formation et de répondre aux nouveaux besoins des apprenants. En adaptant ses méthodes et techniques d'animation et en utilisant les ressources adaptées, le formateur intègre ainsi davantage les apprenants et améliore leurs capacités d'apprentissage.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- › Comprendre l'intérêt des outils numériques dans la formation
- › Planifier un déroulé andragogique
- › Créer un espace collaboratif
Construire des activités ludiques
- › Évaluer des acquis
- › Collecter des avis
- › Animer une séquence de formation

CONTENU

- › Outils de quiz, sondages, formulaires, interaction, présentation, jeux
- › Techniques d'animation et mises en situation pratiques
- › Partage d'expérience
- › Trucs et astuces
- › Questions/réponses

PUBLIC VISÉ

12 agents du service public

ANIMER DES WEBINAIRES ET CLASSES VIRTUELLES INTERACTIFS ET EFFICACES

DATE

LE 30 AVRIL
DE 9H À 17H ET
LE 7 MAI DE 9H
À 12H30

NOMBRE D'HEURES

10H

LIEU

100 % EN LIGNE

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS
DU CNFPT

CHEF DE PROJET

Sezny GRIGNOU
01 55 27 41 15
sezny.grignou@cnfpt.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Florence NOEL
02 41 22 43 44
florence.noel@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1^{er} avril 2024

PRÉSENTATION

Capter et retenir rapidement l'attention, créer un environnement favorisant les échanges, proposer une intervention dynamisante Animer un webinaire ou une classe virtuelle ne s'improvise pas ; Choix des messages, structuration de l'intervention, stimulation des interactions, sont autant de compétences à maîtriser pour faire de ces temps des moments positifs et productifs. Cette formation proposant une méthode structurée d'animation en ligne vous guide pas à pas avant, pendant, et après le webinar.

OBJECTIFS

- › Construire un webinaire en prenant en compte les comportements des apprenants et formateurs en ligne
- › Concevoir et animer un dispositif d'animation en ligne en ayant identifié les intentions, messages et appel à l'action adaptés au public
- › Préparer l'intervention à toutes les étapes : avant, pendant et après l'animation
- › Expérimenter l'animation en confiance : trucs et astuces d'animation, la gestion du trac, des imprévus

CONTENU

- › Qu'est-ce qu'une classe virtuelle
- › Les apprenants et les formateurs du 21^{ème} siècle
- › La scénarisation d'une classe virtuelle
- › La préparation d'une classe virtuelle
- › L'animation d'une classe virtuelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé succinct,
auto-évaluation collective ;
consultation des ressources ;
débriefing collectif ;
apport de contenu

PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels dans le champ de la formation
15 personnes

FORMER À DISTANCE AVEC DES MÉTHODES ACTIVES

DATE

LES 6 ET 7 MAI
DE 9H A 16H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

A DISTANCE

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ

CHEFFE DE PROJET

Marie-Laure DURAND
03 87 75 93 23
mldurand@ira-metz.gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

**Direction de la
formation continue**
03 87 75 93 21
dfc@ira-metz.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

2 avril 2024

PRÉSENTATION

**Connaître les bases de
l'animation d'une formation
pour adultes ou posséder une
expérience dans ce sens**

OBJECTIFS

- › S'approprier les principes de la formation à distance afin d'optimiser ses futures interventions selon ce nouveau mode
- › Adapter sa progression pédagogique et son organisation à la formation à distance
- › Découvrir des outils numériques et des méthodes actives adaptés à la formation à distance

CONTENU

- › Les principes de la formation à distance : un exposé magistral à passer à la trappe, des effectifs à réduire, des participants sollicités au moins une fois toutes les 3 minutes, des travaux hors écran pour respirer, un témoin à faire passer

- › 5 outils utiles pour former et apprendre à distance : Kahoot, Quizlet, Wooclap, Padlet, Post-it colibris
- › Des méthodes actives pour conserver l'attention des participants : les illustrations (images fixes, vidéos...), les travaux en sous-groupes, les quiz et les jeux de toutes sortes, les sondages, les nuages de mots, les productions collaboratives

**DÉMARCHE
PÉDAGOGIQUE**

La méthode est essentiellement fondée sur une implication accrue des participants par des méthodes actives. L'animateur s'attache à observer la façon dont les outils sont assimilés et à émettre des recommandations individuelles.

PUBLIC VISÉ

Formateurs occasionnels,
de 8 à 12 participants.

CONCEPTION ET ANIMATION DE CLASSES VIRTUELLES - ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

DATE

LES 21, 22, 23 MAI
3 SÉANCES EN
CLASSE VIRTUELLE
DE 14H À 16H/16H30
SUR L'OUTIL DE
VISIO WEBEX

LIEU

100 % EN LIGNE

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INFOMA (INSTITUT
NATIONAL DE
FORMATION DES
PERSONNELS DU
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE)

CHEFFE DE PROJET

Cécile SOZET
04 87 25 97 21
cecile.sozet@agriculture.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

formco.infoma@
agriculture.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 avril 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Travail personnel de
préparation entre les
séances
Accès à la plateforme
Mentor

PRÉSENTATION

Cette formation vise à accompagner les formateurs des écoles du service public, dans leur adaptation à la classe virtuelle, sur les aspects techniques et pédagogiques. En effet pour intervenir en classe virtuelle, un formateur, habitué au présentiel, devra organiser différemment son intervention, adapter ses supports, trouver des outils et des techniques favorisant la participation, l'interaction et dynamisant les séances. Face à ces défis, il est essentiel d'accompagner les formateurs dans cette nouvelle pratique pédagogique.

OBJECTIFS

- > Connaître les principes de la classe virtuelle
- > Scénariser une classe virtuelle
- > Dynamiser et animer une classe virtuelle
- > Gérer des aléas

CONTENU

- > Utiliser des outils de scénarisation et de dynamisation
- > Adapter son support de formation au mode distanciel
- > Gérer des aléas techniques et pédagogiques
- > Pratiquer : préparer et animer sa propre classe virtuelle

TRAVAUX DEMANDÉS

- > Compléter une fiche scénario de classe virtuelle
- > Concevoir des supports adaptés à la classe virtuelle
- > S'entraîner à animer une classe virtuelle devant d'autres participants

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- > Transmissive / expositive
- > Mise en situation, nécessitant une préparation en amont (travail personnel), sur un outil de CV au choix
- > Etudes de cas en sous-groupes, entraînements
- > Accès à la plateforme Mentor

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices amenés à intervenir en classe virtuelle. Effectif prévu de 12 participants par session

LA DYNAMIQUE POSITIVE DES CONFLITS EN FORMATION

DATE

LES 6 ET 7 JUIN
DE 9H30 À 16H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENPJJ 16 RUE DU
CUROIR
59100 Roubaix

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ECOLE NATIONALE
DE PROTECTION
JUDICIAIRE DE
LA JEUNESSE

CHEFFE DE PROJET

Muriel DUBOIS
03 59 03 13 94
Contact administratif
rgpc.enpjjroubaix@
justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

3 mai 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement /
restauration à la charge
des participants

PRÉSENTATION

Les stagiaires en formation ont parfois des attitudes qui peuvent déconcerter et mettre en difficulté le formateur dans son accompagnement au groupe. Comment se servir de la dynamique individuelle des stagiaires pour développer la dynamique collective du groupe. Ces comportements individuels présents dans un collectif en formation sont nécessaires à la progression du groupe. Ainsi, cette formation explique la nécessité des tensions présentes dans les groupes en formation pour le faire avancer vers les objectifs communs. Voir ces tensions comme des atouts plutôt que comme des freins au processus de formation.

Dans cette session, il s'agit de comprendre les réactions des agents en situation de formation et adopter les comportements adaptés pour la progression du groupe.

OBJECTIFS

- > Intégrer les dimensions émotionnelles et relationnelles dans la relation d'accompagnement collectif
- > Savoir gérer la dynamique des groupes en formation
- > Savoir gérer son stress en situations difficiles

CONTENU

- > Les besoins des groupes en formation
- > Les étapes du changement
- > Le stress cognitif des stagiaires et du formateur et sa gestion
- > La relation dramatique en formation
- > La communication globale
- > La gestion des personnalités en formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques,
méthodologiques et pratiques
Echanges et débat

PUBLIC VISÉ

Formateurs ayant une première
expérience en face à face
pédagogique

CRÉER UNE FORMATION AVEC CHATGPT - NIVEAU 2

DATE

LE 13 JUIN
9H-12H/13H-17H

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF DE PROJET

Henri FLACH
06 71 00 25 80
henri.flach@ira-bastia.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Henri FLACH
06 71 00 25 80
henri.flach@ira-bastia.
gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1^{er} juin 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les formations à distance sont réalisées avec un outil de visio-conférence de type Zoom. La caméra est obligatoire

PRÉSENTATION

Vous êtes prêt à passer au niveau supérieur de maîtrise de ChatGPT ? Notre formation explore le potentiel illimité de ChatGPT en découvrant comment tirer parti des Custom Instructions et des plugins pour réaliser des tâches complexes de manière efficace et créative.

OBJECTIFS

- › Expliquer le fonctionnement des Custom instructions et l'utilisation de ChatGPT Turbo (multimodal) et des plugins
- › Identifier les fonctionnalités avancées et les plugins disponibles pour de la conception et de l'animation pédagogique
- › Utiliser les bonnes fonctionnalités avancées et les bons plugins pour réaliser des travaux complexes
- › Combiner plugins et prompts pour la réalisation de tâches complexes
- › Découvrir le principe de MyGPT IA Autonome

CONTENU

- › Module 1 - Personnaliser les Custom instructions en fonction de sa tâche
- › Module 2 : Expérimenter ChatGPT Turbo
- › Module 3 - Décrire et expliquer les plugins dans l'environnement de ChatGPT
- › Module 4 - Identifier les fonctionnalités et plugins utilisables pour réaliser des tâches complexes dans le domaine de l'enseignement et de l'animation
- › Module 5 - MyGPTS - Initiation. Conclusion : analyse de la journée

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exercices

PUBLIC VISÉ

Formateurs, responsables pédagogiques, chargé de formation

Attention formation réservée au public ayant suivi la formation niveau 1 (28 mars 2024)

SE FORMER À LA FACILITATION DE GROUPE :

COMPRENDRE ET ADOPTER LA POSTURE DU FACILITATEUR

DATE
LES 18 ET
19 JUIN

NOMBRE D'HEURES
12H

LIEU
PARIS

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF DE PROJET
Henri FLACH
06 71 00 25 80
henri.flach@ira-bastia.
gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
Henri FLACH
06 71 00 25 80
henri.flach@ira-bastia.
gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
15 mai 2024

PRÉSENTATION

Le facilitateur en intelligence collective est lui-même l'outil de son émergence. Il en est le vecteur par la façon dont il joue son rôle et conçoit le déroulé et l'animation, dont il conduit le processus, se comporte et incarne ce qu'il souhaite voir émerger.

OBJECTIFS

- › Savoir préparer et animer des ateliers ou séminaires ;
- › Appréhender et expérimenter le rôle de facilitateur et les leviers pour animer un groupe ;
- › Savoir structurer les étapes d'un processus facilité et pour chacune d'elles, savoir choisir les méthodes, outils et dynamiques collaboratives appropriées.

CONTENU

- › Maîtriser des techniques d'animation collaboratives, efficaces et ludiques
- › Animer tout type de réunion de façon plus engageante et participative
- › Découvrir et expérimenter les mécanismes de fonctionnement d'un collectif et savoir éviter les principaux biais du travail en groupe
- › Acquérir une méthodologie de construction de déroulé d'un temps collectif permettant au groupe d'atteindre efficacement l'objectif fixé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'association d'ateliers de mise en situation, conjugués à des temps de réflexivité et d'échanges et complétés par des apports plus théoriques permettront d'étayer cette démarche.

PUBLIC VISÉ

Cadres de la fonction publique et des écoles

Formateurs, facilitateurs, chefs de projet et ingénieurs pédagogiques

JOURNÉES DE L'ANDRAGOGIE – COLLOQUE

DATE

DU 24 JUIN À 14H
AU 27 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
03 80 60 58 06
sd-feej.eng-dijon@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

24 avril 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Contrairement à la pédagogie, axée sur l'enfant, l'andragogie met l'accent sur l'autonomie, l'expérience et la motivation intrinsèque des adultes dans leurs processus d'apprentissage. L'andragogue doit ainsi être capable de comprendre les besoins et les caractéristiques uniques des apprenants, afin de créer un environnement inclusif, interactif et pertinent, qui facilite l'engagement. Il joue un rôle essentiel, en accompagnant les adultes tout au long de leur parcours et en leur permettant d'explorer leur potentiel et de réaliser leurs objectifs personnels et professionnels spécifiques.

À travers des conférences, tables rondes, études de cas, retours d'expériences et ateliers participatifs, les journées de l'andragogie sont l'occasion de renforcer le réseau des formateurs pour adultes, en favorisant les temps d'échanges et de collaboration, mais également de se questionner sur ses pratiques, de développer ses compétences en expérimentant de nouvelles méthodes et de réfléchir collectivement aux nouveaux défis à relever.

OBJECTIFS

- À l'issue du colloque, le participant sera capable de :
- > S'appuyer sur les principes fondamentaux de l'andragogie pour concevoir une formation adaptée aux adultes
 - > Identifier les futurs défis liés à la formation des adultes et explorer des solutions innovantes
 - > Participer au développement du réseau des formateurs au travers d'échanges de bonnes pratiques, de partage d'expérience, de collaborations et de partenariats professionnels

CONTENU

- > Fondements de l'andragogie
- > Neurosciences et apprentissage
- > Outils et méthodes d'animation
- > Création/actualisation de sa mallette de formateur
- > Utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'andragogie

PUBLIC VISÉ

50 agents du service public

DES MÉTHODES ACTIVES POUR FORMER SANS S'ENNUYER

DATE

LES 28, 29 ET
30 AOÛT

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

IRA DE LILLE
49, RUE JEAN
JAURÈS
CS 80008
59040 Lille

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LILLE

CHEF DE PROJET

Yann DERLYN
03 20 29 87 19
yann.derlyn@ira-lille.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

**Direction de la
formation continue**
03 20 29 87 24
dfc@ira-lille.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 juin 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration à la charge
des participants

PRÉSENTATION

Cette formation vise à professionnaliser les formateurs des écoles de service public en leur donnant des outils favorisant les interactions avec le groupe et permettant de dynamiser les séquences pédagogiques.

OBJECTIFS

- › Découvrir et pratiquer des méthodes de dynamisation d'un groupe afin de rendre sa formation productive, interactive et vivante ;
- › Découvrir et pratiquer des techniques fondées sur les principes du jeu afin d'apprendre en s'amusant ;
- › Savoir faire participer les membres d'un groupe en formation grâce à une démarche méthodique, pédagogique et ludique ;
- › Bâtir et restituer une progression pédagogique à partir des techniques de pédagogie active et ludique.

CONTENU

- › Les techniques favorisant l'attention : l'interpellation, l'humour, l'anecdote, le ménagement des silences, la démonstration par l'objet, les temps récréatifs... ;

- › Les techniques principales favorisant la participation active : les techniques brise-glace : prise en charge d'un nouveau groupe, les techniques favorisant la production d'un groupe, les techniques favorisant l'expression individuelle des participants ;
- › Les techniques favorisant l'apprentissage : les jeux pédagogiques, les études de cas, les ateliers.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Exercices techniques sur les règles de l'animation des groupes en formation ;
- › Analyse et conseils délivrés tout au long de la séance de formation ;
- › Prise en charge de l'animation d'une séquence pédagogique par chaque participant ;
- › Échanges de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices ayant déjà une pratique professionnelle et/ ou ayant déjà suivi une formation de base à la pédagogie. De 8 à 12 participants

DES MÉTHODES ACTIVES POUR FORMER SANS ENNUYER

DATE

4, 5 ET 6
SEPTEMBRE DE
9H30 À 17H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

IRA DE METZ
15 AVENUE DE
LYON
57070 METZ

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ

CHEFFE DE PROJET

**Marie-Laure
DURAND**

03 87 75 93 23
mldurand@ira-metz.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

DIRECTION DE
LA FORMATION
CONTINUE
03 87 75 93 21
dfc@ira-metz.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 juin 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement -
Restauration de midi à la
charge des participants

PRÉSENTATION

Cette formation vise à professionnaliser les formateurs des écoles de service public en leur donnant des outils favorisant les interactions avec le groupe et permettant de dynamiser les séquences pédagogiques.

OBJECTIFS

- > Découvrir et pratiquer des méthodes de dynamisation d'un groupe afin de rendre sa formation productive, interactive et vivante.
- > Découvrir et pratiquer des techniques fondées sur les principes du jeu afin d'apprendre en s'amusant.
- > Savoir faire participer les membres d'un groupe en formation grâce à une démarche méthodique, pédagogique et ludique.
- > Bâtir et restituer une progression pédagogique à partir des techniques de pédagogie active et ludique.

CONTENU

- > Les techniques favorisant l'attention : l'interpellation, l'humour, l'anecdote, le ménagement des silences, la démonstration par l'objet, les temps récréatifs...

- > Les techniques principales favorisant la participation active : les techniques brise-glace : prise en charge d'un nouveau groupe, les techniques favorisant la production d'un groupe, les techniques favorisant l'expression individuelle des participants
- > Les techniques favorisant l'apprentissage : les jeux pédagogiques, les études de cas, les ateliers

TRAVAUX DEMANDÉS

- > Compléter une fiche scénario de classe virtuelle
- > Concevoir des supports adaptés à la classe virtuelle
- > S'entraîner à animer une classe virtuelle devant d'autres participants

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- > Exercices techniques sur les règles de l'animation des groupes en formation
- > Analyse et conseils délivrés tout au long de la séance de formation
- > Prise en charge de l'animation d'une séquence pédagogique par chaque participant.
- > Echanges de pratiques

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices ayant déjà une pratique professionnelle et/ ou ayant déjà suivi une formation de base à la pédagogie

INTÉGRER UNE LOGIQUE D'AFEST DANS UN DISPOSITIF DE FORMATION

DATE

DU 9
SEPTEMBRE À 14H
AU 11 SEPTEMBRE
À 17H EN
PRÉSENTIEL -
LE 19 NOVEMBRE
DE 9H À 12H EN
DISTANCIEL

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

CIF DE NANTES
IMMEUBLE LE
COLOMBIA 3,
BOULEVARD DES
MARTYRS NANTAIS
44200 Nantes

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
INTEFP

CHEFFE DE PROJET

Florence NALLET
04 78 87 47 22
florence.nallet@travail.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Florence NALLET
04 78 87 47 22
florence.nallet@travail.
gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

12 août 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Formation en présentiel
+ 1/2 journée de retour
d'expériences sur Teams

PRÉSENTATION

Dans un contexte de développement des approches multimodales en matière de formation, cette formation a pour objet de faire découvrir le concept de formation en situation de travail. Cette modalité vise à prendre davantage en compte le travail réel dans la conception des dispositifs et actions de formation.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- > Connaître le cadre législatif et réglementaire de l'AFEST
- > Identifier les contours opérationnels d'une AFEST et les conditions préalables à sa mise en œuvre
- > Concevoir une situation de formation répondant aux principes de l'AFEST
- > Organiser les moments de débriefing suite à la situation de formation

CONTENU

- > Cadre légal
- > Éléments constitutifs d'une AFEST
- > Principes pédagogiques de l'AFEST
- > Méthodologie pour concevoir une activité d'apprentissage en situation de travail
- > Outils et bonnes pratiques pour l'organisation des séquences de réflexivité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes participatives et actives, alternance apports théoriques, cas pratiques et mises en situation

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation, cadres pédagogiques des écoles membres du RESP et formateurs internes occasionnels ou permanents de ces écoles. De 8 à 15 participants.

INSTALLER DES DISPOSITIFS APPRENANTS : SORTIR DES SENTIERS BATTUS DE LA FORMATION

DATE

4 SEPTEMBRE
DE 10H À 11H30
11 SEPTEMBRE
ET 18 SEPTEMBRE
DE 9H À 17H
25 SEPTEMBRE
DE 9H30 À 11H

NOMBRE D'HEURES

15H

LIEU

100% À DISTANCE
CLASSES
VIRTUELLES

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ORGANISATRICE
CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS DU
CNFPT

CHEF DE PROJET

Sezny GRIGNOU
01 55 27 41 15
sezny.grignou@cnfpt.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Florence NOEL
02 41 22 43 44
florence.noel@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

31 juillet 2024

PRÉSENTATION

« **Former autrement** »
A travers, une expérience d'apprentissage tout à distance, les participants découvriront comment le CNFPT s'est mobilisé, comme tant d'autres, pour faire évoluer ses pratiques d'opérateur de formation. La question de l'accompagnement du déploiement du numérique sera expérimentée à travers des mises en situation. L'usage de différents outils pédagogiques tout au long de cette formation a pour objet de renforcer et ancrer les apprentissages, tout en permettant de se rendre compte de l'importance de l'engagement des stagiaires.

OBJECTIFS

- › Définir la notion d'apprenance en vivant une expérience enrichissante de mise en situation.
- › Réfléchir à développer des nouveaux projets de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Les enjeux de développement d'une nouvelle offre de formation.
- › La visite apprenante une activité de développement des apprentissages.
- › Une immersion dans l'univers des Escape Game Pédagogiques.
- › L'atelier outils numériques pour développer l'interactivité dans les formations et faciliter les productions et conserver des traces (nuage de mots, quizz, brainstorming, post-it numériques).
- › Des temps expérientiels engageant, permettant d'appuyer les messages, de comprendre comment on apprend.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'association d'ateliers de mise en situation, conjuguée à des temps plus réflexifs d'échanges et complétée par des apports plus théoriques permettront d'étayer cette démarche d'apprentissage.

PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels dans le champ de la formation. Effectif prévu 20 stagiaires

FACILITER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE :

SESSION D'APPROFONDISSEMENT

DATE

LES 19 ET 20
SEPTEMBRE

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

Bastia

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF DE PROJET

Henri FLACH
06 71 00 25 80
henri.flach@ira-bastia.
gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

henri.flach@ira-bastia.
gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

1^{er} septembre 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Option 1 : inscription
après le niveau 1
(formation n°17
du catalogue).

Option 2 : inscription
directe en niveau
2 (après entretien
permettant de confirmer
le niveau requis).

PRÉSENTATION

Vous avez déjà acquis les bases de la posture et des outils du facilitateur et souhaitez aller plus loin en actions de formation.

Le facilitateur en intelligence collective est lui-même l'outil de son émergence. Il en est le vecteur par la façon dont il joue son rôle et conçoit le déroulé et l'animation, dont il conduit le processus, se comporte et incarne ce qu'il souhaite voir émerger.

OBJECTIFS

- › Concevoir un processus de facilitation sur mesure.
- › Savoir choisir les méthodes, techniques et outils les plus appropriés parmi plusieurs modalités d'animation possibles.
- › Construire ses propres outils de facilitation.
- › Améliorer sa posture de facilitateur.

CONTENU

- › Rappel des fondamentaux, postures et techniques d'animation collaboratives,
- › Construire un processus collaboratif sur mesure en lien avec des objectifs,
- › Réaliser le cadrage d'un atelier de facilitation sur la base d'une matrice,
- › Construction des supports Template et/ou visuels associés.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Cette formation est expérientielle : les participants sont mis en situation de (co) faciliter à plusieurs reprises. C'est un espace d'entraînement intensif pour muscler les compétences d'un facilitateur en devenir.

PUBLIC VISÉ

Cadres de la fonction publique et des écoles.

Formateurs, facilitateurs, chefs de projet et ingénieurs pédagogiques.

ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION

DATE

DU 5 NOVEMBRE
À 14H AU
7 NOVEMBRE À 17H

NOMBRE D'HEURES

15H

LIEU

DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
03 80 60 58 06
sd-feej.engdijon@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

5 septembre 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Évaluer une action
de formation

PRÉSENTATION

Indissociable du processus d'ingénierie de formation, l'évaluation constitue pour tout responsable de la gestion, le principal indicateur de mesure de la qualité pédagogique des actions de formations qu'il met en place. L'efficacité d'une formation s'apprécie grâce à des outils d'évaluation et une méthodologie adaptés aux objectifs définis au préalable.

OBJECTIFS

- > Acquérir une méthode d'évaluation des actions de formation et situer les enjeux de l'évaluation de la formation
- > Acquérir les connaissances des indicateurs de performance de la formation

CONTENU

- > Objectifs de l'évaluation
- > Niveaux d'évaluation
- > Techniques d'évaluation
- > Exploitation des résultats de l'évaluation

PUBLIC VISÉ

15 responsables de formation

INTÉGRER LE DIGITAL EN FORMATION

DATE

LES 14 ET 15
NOVEMBRE DE 9H
À 17H

NOMBRE D'HEURES

14H

LIEU

100% EN LIGNE

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS DU
CNFPT

CHEF DE PROJET

Sezny GRIGNOU
01 55 27 41 15
sezny.grignou@cnfpt.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Florence NOEL
02 41 22 43 44
florence.noel@cnfpt.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

15 octobre 2024

PRÉSENTATION

Vous souhaitez adapter des formations présentielles en digital learning ou en blended learning ? Vous avez à créer des supports digitaux de formation ? Cette formation propose une méthode structurée, de la scénarisation à la manipulation des outils. Venez avec une formation ou un projet de formation que vous travaillerez pendant la session!

OBJECTIFS

- › Enrichir une formation présentielle avec le numérique,
- › Adapter une formation en digital,
- › Créer un module simple de digital learning.

CONTENU

- › L'écosystème du digital learning
- › Les outils de la médiatisation
- › Les étapes du processus de réalisation d'un module de digital learning
- › La réalisation d'un dispositif simple à plus élaborer

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposé succinct ;
auto-évaluation collective ;
consultation des ressources ;
débriefing collectif ;
apport de contenu

PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels dans le champ de la formation ;
15 personnes

PRÉ-REQUIS

Avoir identifié une formation présentielle ou elearning, à créer ou à modifier, qui servira de support de travail personnel durant la formation

FORMATION DE FORMATEURS OCCASIONNELS

DATE

MI : DU 18
NOVEMBRE À 14H
AU 22 NOVEMBRE
À 12H
M2 : DU 16
DÉCEMBRE À 14H
AU 20 DÉCEMBRE
À 12H
RETEX 3 :
DATE À
DÉTERMINER

NOMBRE D'HEURES

SIH

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES -
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
03 80 60 58 06
sd-feej.engdijon@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 septembre 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

Module 1 : La formation de formateur occasionnel constitue un préalable pour tout agent souhaitant assurer des missions de formation.

OBJECTIFS

À l'issue du module, les apprenants seront capables de :

- > Construire un séquentiel
- > Animer une séquence de formation

CONTENU

- > Ingénierie de formation
- > Ingénierie de pédagogie
- > Animation approfondie par des mises en situation pratiques sur l'écoute, la gestuelle, la prise de parole et la gestion de l'espace
- > Évaluation de la formation

Module 2 : Les outils numériques, nombreux et variés, permettent au formateur d'enrichir ses séquences de formation et de répondre aux nouveaux besoins des apprenants. En adaptant ses méthodes et techniques d'animation et en utilisant les ressources adaptées, le formateur intègre ainsi davantage les apprenants et améliore leurs capacités d'apprentissage.

OBJECTIFS

À l'issue du module, les apprenants seront capables de :

- > Comprendre l'intérêt des outils numériques dans la formation
- > Planifier un déroulé andragogique
- > Créer un espace collaboratif
- > Construire des activités ludiques
- > Évaluer des acquis
- > Collecter des avis
- > Animer une séquence de formation

CONTENU :

- > Outils de quiz, sondages, formulaires, interaction, présentation, jeux
- > Techniques d'animation et mises en situation pratiques
- > Partage d'expérience
- > Trucs et astuces
- > Questions/réponses

PUBLIC VISÉ

12 agents du service public

FORMER À DISTANCE AVEC DES MÉTHODES ACTIVES

DATE

2 DÉCEMBRE

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

A DISTANCEÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LILLE**

CHEF DE PROJET

Yann DERLYN

03 20 29 87 19

yann.derlyn@ira-lille.
gouv.frCONTACT
ADMINISTRATIF**Direction de la
formation continue**

03 20 29 87 24

dfc@ira-lille.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION1^{er} novembre 2024

OBJECTIFS

- › S'approprier les principes de la formation à distance afin d'optimiser ses futures interventions selon ce nouveau mode ;
- › Adapter sa progression pédagogique et son organisation à la formation à distance ;
- › Découvrir des outils numériques et des méthodes actives adaptés à la formation à distance.

CONTENU

- › Les principes de la formation à distance : un exposé magistral à passer à la trappe, des effectifs à réduire, des participants sollicités au moins une fois toutes les 3 minutes, des travaux hors écran pour respirer, un témoin
- › 5 outils utiles pour former et apprendre à distance : Kahoot, Quizlet, Wooclap, Padlet, Post-it colibris ;

- › Des méthodes actives pour conserver l'attention des participants : les illustrations (images fixes, vidéos...), les travaux en sous-groupes, les quiz et les jeux de toutes sortes, les sondages, les nuages de mots, les productions collaboratives.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

La méthode est essentiellement fondée sur une implication accrue des participants par des méthodes actives. L'animateur s'attache à observer la façon dont les outils sont assimilés et à émettre des recommandations individuelles.

PUBLIC VISÉ

Connaître les bases de l'animation d'une formation pour adultes ou posséder une expérience dans ce sens. Formateurs occasionnels
De 8 à 12 participants

CONCEPTION ET ANIMATION DE CLASSES VIRTUELLES - ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

DATE

LES 17, 18, 19
DÉCEMBRE
3 SÉANCES EN
CLASSE VIRTUELLE
DE 14H À 16H/16H30
SUR L'OUTIL DE
VISIO WEBEX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
INFOMA (INSTITUT
NATIONAL DE
FORMATION DES
PERSONNELS DU
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE)

CHEFFE DE PROJET

Cécile SOZET
04 87 25 97 21
Cecile.sozet@agriculture.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

formco.infoma@
agriculture.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

fin novembre

CONDITIONS D'ACCUEIL

Travail personnel de
préparation entre les
séances
Accès à la plateforme
Mentor

PRÉSENTATION

Cette formation vise à accompagner les formateurs des écoles du service public, dans leur adaptation à la classe virtuelle, sur les aspects techniques et pédagogiques. En effet pour intervenir en classe virtuelle, un formateur, habitué au présentiel, devra organiser différemment son intervention, adapter ses supports, trouver des outils et des techniques favorisant la participation, l'interaction et dynamisant les séances. Face à ces défis, il est essentiel d'accompagner les formateurs dans cette nouvelle pratique pédagogique.

OBJECTIFS

- > Connaître les principes de la classe virtuelle
- > Scénariser une classe virtuelle
- > Dynamiser et animer une classe virtuelle
- > Gérer des aléas

CONTENU

- > Utiliser des outils de scénarisation et de dynamisation
- > Adapter son support de formation au mode distanciel
- > Gérer des aléas techniques et pédagogiques
- > Pratiquer : préparer et animer sa propre classe virtuelle

TRAVAUX DEMANDÉS

- > Compléter une fiche scénario de classe virtuelle
- > Concevoir des supports adaptés à la classe virtuelle
- > S'entraîner à animer une classe virtuelle devant d'autres participants

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- > Transmissive / expositive
- > Mise en situation, nécessitant une préparation en amont (travail personnel), sur un outil de CV au choix
- > Etudes de cas en sous-groupes, entraînements
- > Accès à la plateforme Mentor

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices amenés à intervenir en classe virtuelle. Effectif prévu de 12 participants par session

CONCEPTION ET ANIMATION DE CLASSES VIRTUELLES - EN AUTO-FORMATION-

DATE

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

5H

LIEU

SUR LA PLATEFORME DE FORMATION À DISTANCE INTERMINISTÉRIELLE MENTOR

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INFOMA INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CHEFFE DE PROJET

Cécile SOZET

04 87 25 97 21
cecile.sozet@agriculture.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Possibilité d'auto-inscription sur Mentor ou

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

PRÉSENTATION

Cette auto-formation de 5h vise à accompagner les formateurs des écoles du service public, dans leur adaptation à la classe virtuelle, sur les aspects techniques et pédagogiques. En effet pour intervenir en classe virtuelle, un formateur, habitué au présentiel, devra organiser différemment son intervention, adapter ses supports, trouver des outils et des techniques favorisant la participation, l'interaction et dynamisant les séances. Face à ces défis, il est essentiel d'accompagner les formateurs dans cette nouvelle pratique pédagogique.

OBJECTIFS

- > Connaitre les principes de la classe virtuelle
- > Scénariser une classe virtuelle
- > Dynamiser et animer une classe virtuelle
- > Gérer des aléas

CONTENU

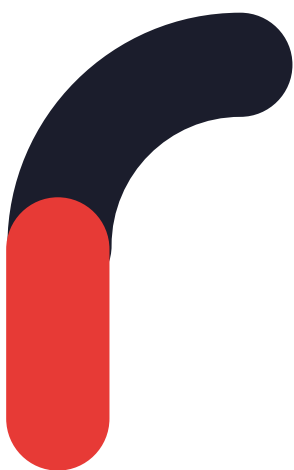
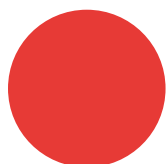
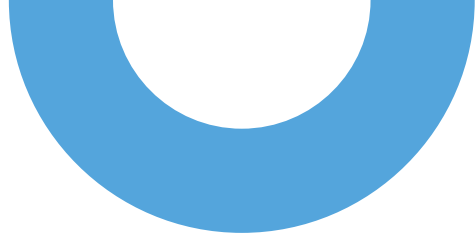
- > Utiliser des outils de scénarisation et de dynamisation
- > Adapter son support de formation au mode distanciel
- > Gérer des aléas techniques et pédagogiques

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Auto-formation de 5 h sur la plateforme de formation à distance interministérielle MENTOR

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices amenés à intervenir en classe virtuelle.



MANAGEMENT & LEADERSHIP



SÉMINAIRE DES CADRES

« SENS ET CONTRESENS DANS LA FABRIQUE ADMINISTRATIVE DU SERVICE PUBLIC : GARDER LE CAP SANS S'ÉGARER »

DATE

LE 6 FÉVRIER

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

INSTITUT
NATIONAL DU
PATRIMOINE
2, RUE VIVIENNE
75002 Paris

ORGANISATION

**GROUPE DE
TRAVAIL DU RESP**
animé par Emmanuelle
GIDOIN, directrice de
l'ENDT

CONTACT

Elodie FREYDIER
elodie.freydier@travail.
gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

1^{er} février 2024

PRÉSENTATION

Après «Le blabla»,
« L'administration, terre
d'aventure : éloge de la
transgression », « L'imposture
dans l'administration ou
l'envers des postures »,
le Réseau des écoles de
service public a le plaisir de
vous convier à son nouveau
séminaire.

**Besoin de sens et de
reconnaissance sont devenus
des leitmotivs pour les agents
du service public et notamment
des cadres.**

**Que recouvrent précisément
ces notions ? A quelles attentes
correspondent-elles ? Est-ce
une affaire de management,
d'organisation, de qualité et
conditions de vie au travail ?**

OBJECTIFS

Réfléchir collectivement
aux besoins exprimés et tenter
de dégager des pistes de
réponses.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public -
200 places.

PRENDRE DE LA HAUTEUR DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS MANAGÉRIALES

DATE

DU MARDI 12
AU JEUDI 14 MARS

NOMBRE D'HEURES

14H

LIEU

ENPJJ SITE
CENTRAL
16 RUE DU CUROIR
59100 Roubaix

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENPJJ

CHEFFE DE PROJET

Sabrina DIVERCHY
sabrina.diverchy@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Mylène BARRAULT
mylene.barrault@justice.fr
pg.enpjj-roubaix@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

31 janvier 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration le midi
Payante

PRÉSENTATION

La posture managériale peut-elle -et doit-elle- varier dans le temps en fonction des situations personnelles et professionnelles ? Celle-ci est un élément clé de l'engagement d'équipe. Quelles différences entre manager et manager des managers ? En tant que leader, il s'agit plutôt de savoir naviguer à travers ces différentes postures managériales et de « moduler » son style de leadership pour mieux l'adapter aux besoins du contexte et de ses interlocuteurs. Manager des managers est une fonction qui nécessite d'appréhender les différences entre la posture de manager opérationnel et celle de manager de managers. Cette formation permettra de travailler directement et de manière plus approfondie sur les modes de fonctionnement inconscients et l'impact sur les interactions avec les managers qu'ils managent.

OBJECTIFS

- › Tester différentes postures managériales
- › Appréhender le nécessaire changement de posture
- › Comprendre les conditions à respecter pour s'adapter à la situation

- › Penser les enjeux liés au management dans son contexte professionnel

CONTENU

Revisiter certains fondamentaux du manager de managers
Connaître les 6 styles de leadership de Goleman et connaître sa posture managériale « favorite » et l'intérêt des changements de posture en fonction des circonstances
Comprendre le rôle du manager de managers vs celui du manager opérationnel : différences fondamentales.
S'appropriier les différentes postures d'un manager de managers et éviter les pièges les plus fréquents. Mettre en place les outils indispensables au bon exercice de la fonction.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et réflexifs de l'intervenant. Participation active des professionnels (Echanges et travail sur des situations concrètes relevées dans les organisations)

PUBLIC VISÉ

20 participants

L'ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ AU CŒUR DE LA DÉCISION MANAGÉRIALE

DATE

18 MARS 14H
AU 20 MARS
12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF BD DES
FRÈRES LUMIÈRE
TÉLÉPORT 2
86960 Chasseneuil
du Poitou
Futuroscope Cedex

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

IH2EF

CHEFFE DE PROJET

**Frédérique
Hannequin**
IH2EF

frederique.hannequin@
education.gouv.fr
05 49 49 25 53

CONTACT ADMINISTRATIF

Corinne Villaneau
Assistante de formation
corinne.villaneau@
education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Début mars 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisé
et pris en charge
par l'IH2EF

PRÉSENTATION

Socio-éthique, bioéthique, éthique communicationnelle, l'éthique envahit le langage. Dans le champ du travail, elle est généralement traduite dans des codes déontologiques. Technicité et compétences ne suffisent pas, il faut également une éthique à laquelle accrocher le fondement de l'action. Les managers de service public, détenteurs d'une portion de la puissance publique, sont responsables du respect par les agents des valeurs et normes républicaines qui sous-tendent la relation à l'utilisateur-citoyen. Il leur appartient de les faire vivre à l'épreuve du quotidien. L'exercice de responsabilités managériales impose un comportement fondé sur les valeurs du service public. Il peut utilement s'appuyer sur le concept de l'éthique de la responsabilité.

OBJECTIFS

- > Identifier les bases juridiques des concepts d'éthique et de déontologie
- > Explorer les concepts d'éthique professionnelle et de déontologie au sein de service public

- > Prendre conscience de l'intérêt d'une éthique de la responsabilité
- > S'approprier des outils permettant de mettre en œuvre une démarche éthique au sein de son service ou établissement

CONTENU

- > Ethique et droit
- > Ethique professionnelle et responsabilités
- > Ethique et management
- > Confrontation des points des différents services publics

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mise en œuvre d'un outil de réflexion éthique, travaux de groupes en ateliers, échanges de pratiques, retours d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
20-25 participants

LES CLÉS D'UN MANAGEMENT HUMANISTE ET CRÉATIF

DATE

LES 16 ET 17 MAI
DE 9H30 À 17H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IRA DE METZ
15 AVENUE DE
LYON
57070 METZ

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ

CHEFFE DE PROJET

**Marie-Laure
DURAND**
03 87 75 93 23
mldurand@ira-metz.
gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

**DIRECTION DE
LA FORMATION
CONTINUE**
03 87 75 93 21
dfc@ira-metz.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

15 avril 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Pas d'hébergement
Restauration de midi à la
charge des participants
par l'IH2EF

OBJECTIFS

- › Prendre du recul et questionner sa pratique du management
- › Découvrir une approche humaniste et créative du management correspondant aux enjeux de l'administration d'aujourd'hui et de demain
- › S'approprier des outils et méthodes permettant d'avoir du plaisir à manager son équipe
- › Donner aux participants les moyens de reprendre les rênes de leur vie professionnelle

CONTENU

- › Comment trouver du plaisir à manager son équipe dans des administrations en changement permanent
- › Ce que tout manager devrait savoir pour pouvoir créer une équipe conviviale et performante
- › Je manage par la vision pour apporter du sens, des valeurs et stimuler la motivation de mon équipe
- › J'utilise les ressorts d'une communication hautement impactante
- › Je recours à des méthodes libératrices des énergies et des talents
- › Je m'engage dans ma propre évolution

**DÉMARCHE
PÉDAGOGIQUE**

- › Alternance de temps d'apports d'échanges et d'ateliers
- › Illustration des apports à partir d'exemples concrets (issus du contexte public prioritairement)
- › Nombreux temps de partage sur ses difficultés, ses bonnes pratiques et ses expériences (en plénier et en sous-groupes)
- › Séquences d'ateliers de réflexion, d'expérimentation ou d'entraînement à l'utilisation d'outils

PUBLIC VISÉ

Tout manager,
de 8 à 12 participants

LE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE LA TRANSVERSALITÉ

DATE

DU 11 AU 13 JUIN
DE 9H À 16H30

LIEU

INET
Strasbourg

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INET
INSP

CHEF DE PROJET

Florian COSSET
03 88 15 53 70
florian.cosset@cnfpt.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

AUDREY BROSENS
03 88 15 52 85
audrey.brosens@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 mai 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Pas de restauration

PRÉSENTATION

Les évolutions institutionnelles et les contraintes budgétaires s'imposent aux organisations publiques dans un environnement caractérisé par l'individualisme, l'incertitude, l'interdépendance. La performance publique dépend fortement de la capacité à réinventer processus, modes opératoires, et relations favorisant la mise en œuvre des projets en optimisant les collaborations avec toutes les parties prenantes. Le management par la transversalité engage les organisations publiques dans une véritable dynamique de coopération et un fonctionnement réticulaire pour gagner en agilité afin de répondre à ces enjeux. Il induit un changement de posture des équipes de direction et les incite à développer leurs capacités d'anticipation, à instaurer un esprit et des pratiques coopératifs, à ré-envisager la place de l'utilisateur dans la production du service public, à travailler à la souplesse de l'organisation, à décroquer et sortir des logiques de fonctionnement en silos.

OBJECTIFS

- › Connaître les enjeux et avantages du management transversal afin de les mettre en œuvre au service de la performance globale de l'organisation

CONTENU

- › Identification des enjeux de la transversalité
- › Définition du management transversal
- › Identification des activités qui peuvent bénéficier d'un travail transversal
- › Organisation d'une activité transverse
- › Développement de son potentiel managérial pour coordonner durablement
- › Stimulation de l'intelligence collective
- › Communication face aux résistances
- › Amélioration du dialogue managérial entre services
- › Anticipation et préparation des évolutions managériales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Séquences didactiques, études de cas, jeux de rôle, retours d'expérience...

PUBLIC VISÉ

Cadres supérieurs
du service public

AMÉLIORER, CHANGER ET FLUIDIFIER LA VIE DE SON SERVICE GRÂCE AU KNOWLEDGE MANAGEMENT

DATE

13 ET 14 JUIN
9H30 À 17H ET
9H À 16H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENSSIB 7 BD DU
11 NOVEMBRE 1918,
69100 Villeurbanne

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ENSSIB

CHEFFE DE PROJET

Armelle de BOISSE
Responsable
Formation tout au
long de la vie

Armelle.deboisse@
enssib.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Gestionnaires
formation continue
formationcontinue@
enssib.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

13 mai 2024

PRÉSENTATION

Cette formation vise à permettre une optimisation des activités de son service grâce à la gestion des connaissances.

OBJECTIFS

- › Quelle(s) méthode(s) pour changer votre organisation ?
- › Comment créer une culture commune au sein de vos services ?
- › Comment permettre une meilleure circulation de l'information et éviter sa perte ?

CONTENU

- › De quoi parle-t-on quand on parle de gestion de connaissances ?
- › Quelques définitions et quelques éléments théoriques.
- › Pourquoi en parler ?
 - La gestion de connaissances au service de la performance, du changement de de l'innovation ;
 - La chaîne de valeur de la connaissance.
- › Comment faire de la gestion de connaissances ? Méthodes, outils, technologies.
- › Premières pistes sur la mise en place d'une méthode au sein de son service : objectifs et activités possibles.

Atelier : Optimiser une activité / un processus. Cas pratique pour chaque stagiaire. Cibler un process à réorganiser. Déterminer les éléments attachés au process. Définir le nouveau process et le consolider.

Atelier : Approche RH - Favoriser le développement personnel des collaborateurs. Cas pratique pour chaque stagiaire. Quelle(s) occasion(s) pour réorganiser son service ? Comment assurer une transition des connaissances ?

Atelier : Approche Innovation - Penser l'activité ou le public de demain (mémoire du futur, outils, identifier les freins organisationnels à l'innovation et les lever)
Comment effectuer une gestion des connaissances des publics vers votre service ? Quels outils pour vous accompagner ?

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, retours d'expérience, études de cas pratiques, ateliers

PUBLIC VISÉ

Personnels souhaitant faire évoluer son service
15 personnes maximum

INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS : KIT POUR ENCADRANTS

DATE

DU 17 JUIN À 14H
AU 20 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

DISTANCIEL

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS

03 80 60 58 06

sd-feej.engdijon@justice.fr

CONTACT

ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ

feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

17 avril 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration le midi
payante

PRÉSENTATION

Au regard des profils de plus en plus diversifiés, des situations d'exercice multiples (télétravail, site distant) et au-delà du simple accueil (en poste, en stage), le manager doit être aujourd'hui en capacité de mettre en place une réelle politique d'accompagnement des primo-arrivants, visant leur bonne intégration à leur environnement professionnel, et d'en évaluer la qualité.

OBJECTIFS

- > Appréhender les actions à mettre en place et outils disponibles pour la préparation, l'accueil et le suivi d'un nouvel arrivant
- > Être en capacité de mesurer le degré d'intégration d'un nouvel arrivant et résoudre les éventuelles difficultés constatées

CONTENU

- > Acteurs à mobiliser
- > Formalisation administrative, préparation des conditions matérielles et de l'arrivée de l'agent - la check-list de l'encadrant
- > Actions de découverte du nouvel environnement professionnel par l'agent favorisant son intégration et son adaptation
- > Mesure de l'intégration et comment résoudre des difficultés d'intégration
- > Outils à disposition de l'encadrant ou à développer, pour suivre les nouveaux arrivants dans leur parcours.

PUBLIC VISÉ

15 encadrants du service public

MANAGER-COACH : INTÉGRER LES OUTILS DU COACHING À SA PRATIQUE MANAGÉRIALE

DATE

DU 18 JUIN À 14H
AU 21 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES -
Dijon

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
03 80 60 58 06
sd-feej.engdijon@justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

18 avril 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

L'adaptabilité du manager aux évolutions structurelles et conjoncturelles de ses services requiert une évolution des techniques managériales traditionnelles. En mobilisant les méthodes et outils attribués aux coachs professionnels, le manager favorise notamment le développement des potentiels de son équipe, dans une démarche d'accompagnement. Cette formation permettra aux encadrants d'identifier les techniques de coaching transposables à leur quotidien professionnel, en adaptant leur style de management.

OBJECTIFS

- › Savoir identifier les besoins de son équipe pour adapter sa posture
- › Savoir alterner son positionnement managérial
- › Savoir diffuser l'approche coaching pour accompagner ses équipes
- › Savoir fixer des objectifs de changement
- › Savoir mesurer les progrès de son équipe

CONTENU

- › Manager-coach : définition, rôle, enjeux
- › Registre relationnel différencié : manager ou manager-coach
- › Approche coaching : outils, méthodes, posture
- › Démarche d'accompagnement des équipes : diagnostic, limites et réussites
- › Ateliers de mise en pratique

PUBLIC VISÉ

15 encadrants du service public

MENER DES ENTRETIENS EN SITUATION COMPLEXE

DATE
24 JUIN

NOMBRE D'HEURES
3H

LIEU
ENDT
RUE JEAN MILLET
59 Tourcoing

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
ENDT - INSTITUT
DU MANAGEMENT
DOUANIER

CHEFFE DE PROJET
Sophie LALANNE
Secrétaire générale
de l'IMD
Sophie.lalanne@douane.
finances.gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
Perrine Gense
Gestionnaire des
stages
Perrine.gense@douane.
finances.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
3 juin 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**
Pas d'hébergement
Restauration le midi
Payante

PRÉSENTATION

Les transformations s'accompagnent parfois de tensions, de désengagement, de freins face au changement. Les managers doivent entendre les interrogations et inquiétudes tout en maintenant la qualité du service rendu. Les entretiens individuels sont un moment privilégié pour engager ses collaborateurs et s'engager auprès d'eux. L'adaptation de sa posture à son interlocuteur en situation complexe est une compétence clé du manager public.

OBJECTIFS

- > Construire un objectif de communication
- > Connaître les paramètres d'influence sur la communication
- > Recueillir les informations propres à servir sa stratégie de communication
- > Comprendre le cycle du changement
- > Mobiliser son intelligence émotionnelle
- > Conscientiser sa posture et créer une relation constructive
- > Adapter son accueil à la personnalité de son interlocuteur
- > Ouvrir une communication facilitante
- > Identifier les réactions sous stress

- > Pratiquer l'écoute active
- > Activer des méthodes de créativité de solution
- > Utiliser l'expérience commune pour construire la confiance

CONTENU

- > SMART E
- > Les différents types de questions
- > Le quintilien
- > Roue de Hudson
- > Présentation d'outils de psychométrie
- > Ecoute active
- > Courbe du deuil et/ou logique de questionnement séquencé
- > Recadrer les échanges
- > Formulation d'hypothèses
- > Outil d'aide au positionnement entre le personnel et le professionnel
- > Plan d'action et agenda
- > Outils de suivi
- > Outil de perception de son état émotionnel et de mobilisation des ressources personnelles adaptées
- > Alliance et synchronisation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Fiches outils Ateliers de préparation Jeux de rôles

PUBLIC VISÉ

12 à 15 managers du service public

IDENTIFIER ET RENFORCER SA POSTURE MANAGÉRIALE

DATE

DU 1^{ER} JUILLET 14H
AU 4 JUILLET À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENPJJ SITE
CENTRAL 16 RUE
DU CUROIR
59100 Roubaix

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENPJJ

CHEFFE DE PROJET

Rose-Marie TOSTAIN

Rose-marie.tostain@
justice.fr

Stéphanie

DESBARBIEUX

Stephanie.desbarbieux@
justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Mylène BARRAULT

mylene.barrault@justice.fr
pg.enpjj-roubaix@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 mai 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration le midi
Payante

PRÉSENTATION

Cette formation vise à aider les managers à développer leurs compétences en gestion managériale en mettant l'accent sur l'identification et le renforcement de leurs postures de leader. Les managers auront l'occasion d'explorer les fondements d'une posture managériale efficace, de comprendre les styles de management et d'acquérir des outils pratiques pour améliorer leurs compétences de gestion.

OBJECTIFS

- > Identifier son style de leadership et ses forces
- > Mieux se connaître
- > Renforcer les compétences de communication et de prise de décision
- > Gérer avec efficacité les conflits
- > Favoriser un environnement de travail motivant et productif

CONTENU

- > Connaître l'enjeu des différents styles de management
- > Connaissance de soi Identifier ses forces et ses faiblesses
- > Gestion des conflits (Communication Non Violente) et la résolution de problèmes

- > Outils de valorisation (feedback et signes de reconnaissance)
- > Assoir sa légitimité (entretien motivationnel, de recadrage)
- > Le schéma de la prise de décision
- > Engagement via l'élaboration d'un plan d'action pour renforcer sa posture managériale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Approche interactive et participative combinant des présentations interactives
- > Concepts, études de cas, exercices, jeux de rôle,
- > Discussions de groupe, sessions de feedback individuel
- > Un plan d'action engageant en fin de formation via un livret personnel

PUBLIC VISÉ

15 participants cadre du service public, directeurs des services, responsables d'Unité, chefs de projet ou responsables d'équipe/ de service

LA RÉUSSITE DES NÉGOCIATIONS RAISONNÉES

DATE

DU 1^{ER} JUILLET
AU 5 JUILLET
DE 14H À 12H

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

INET
Strasbourg

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INET

CHEF DE PROJET

Maxence CHORVOT
03 88 15 53 73
maxence.chorvot@cnfpt.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Audrey BROSENS
03 88 15 52 85
audrey.brosens@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Mi-juin

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Pas de restauration

PRÉSENTATION

Les processus de négociation constituent une part significative et récurrente de l'activité des cadres supérieurs du secteur public. A ce titre, développer leurs capacités à négocier constitue une nécessité proprement managériale à tous les niveaux hiérarchiques et dans tous les domaines auxquels s'appliquent leurs responsabilités. Les contextes internes et externes des organisations publiques se caractérisent par des tensions et des arbitrages qui éprouvent de manière croissante les capacités individuelles et collectives à savoir négocier pour trouver les meilleures solutions possibles, c'est-à-dire des solutions où chacun gagne quelque chose, des solutions qui préservent la qualité des relations dans la durée entre parties prenantes. Savoir négocier est ainsi devenu une part incontournable de l'activité managériale des cadres territoriaux. Le fond et la forme sont ici intrinsèquement liés, et c'est cette liaison qu'il s'agit d'apprendre à préserver dans les situations de négociation. Au-delà des talents ou expériences personnelles, l'aptitude à savoir s'insérer et agir de manière optimale dans les processus de négociation est à développer et à structurer.

OBJECTIFS

Permettre à chaque participant de savoir mettre en œuvre la démarche de négociation appropriée en fonction du contexte, des acteurs et du résultat attendu

CONTENU

- > Identification des enjeux d'une négociation
- > Stratégies et outils de la négociation
- > Réussite d'une négociation à travers l'identification de ses propres objectifs et de ceux des autres parties, rédaction de son plan d'action personnel, établissement d'une proposition, gestion des plaintes et obstructions, conclusion d'une négociation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Séquences didactiques, études de cas, jeux de rôle, retours d'expérience...

PUBLIC VISÉ

Cadres supérieurs du service public

MANAGER EFFICACEMENT AVEC LES 9 PROFILS

DATE

LES 12 ET 13
SEPTEMBRE -
7 OCTOBRE
(EN DISTANCIEL)
DE 9H30 À 17H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

IRA METZ
15 AVENUE DE LYON
57070 Metz

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ

CHEFFE DE PROJET

Marie-Laure DURAND
03 87 75 93 23
mldurand@ira-metz.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

**Direction de la
formation continue**
03 87 75 93 21
dfc@ira-metz.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

3 juillet 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Pas d'hébergement
Restauration de midi à la
charge des participants

PRÉSENTATION**Jour 1 et 2**

Présentation de l'outil :
historique, déontologie,
éléments/concepts de base,
pièges à éviter -

**Découverte des 9 profils de
personnalité**

**Comprendre son mode de
fonctionnement et son style de
relation aux autres**

**Décoder/comprendre le mode
de fonctionnement de ses
interlocuteurs**

**Communiquer efficacement
avec les 9 profils
d'interlocuteurs et s'adapter
aux 9 « profils » pour éviter les
malentendus ou les conflits**

OBJECTIFS

- > Repérer les spécificités des 9 « profils » de personnalité
- > Identifier son propre « profil » ou mode de fonctionnement
- > Savoir comment adapter sa communication aux spécificités de ses interlocuteurs
- > Développer son charisme et s'affirmer face à tous les profils de personnalités

CONTENU**Jour 1 et 2**

Présentation de l'outil :
historique, déontologie,
éléments/concepts de base,
pièges à éviter -

Découverte des 9 profils de
personnalité

Comprendre son mode de
fonctionnement et son style de
relation aux autres

Décoder/comprendre le mode
de fonctionnement de ses
interlocuteurs

Communiquer efficacement avec
les 9 profils d'interlocuteurs et
s'adapter aux 9 « profils » pour
éviter les malentendus ou les
conflits

Jour 3 - RETEX

Echanges, débriefing des plans
d'action et exercices, précisions,
ajustements, pistes de progrès
pour faciliter les interactions
entre les différents profils de
personnalité

**DÉMARCHE
PÉDAGOGIQUE**

- > Autodiagnostic pour prendre du recul sur sa relation aux autres
- > Partage de bonnes pratiques (réflexions collectives et en sous-groupes)
- > Boîte à outils pour optimiser l'efficacité personnelle et collective
- > Mises en situation pour gérer efficacement et avec diplomatie les sollicitations
- > Construction d'un plan d'action personnel.

PUBLIC VISÉ

De 8 à 12 participants

MANAGEMENT DES ÉQUIPES ET GESTION DES CONFLITS

DATE

DU 16 SEPTEMBRE
À 14H AU
20 SEPTEMBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES -
Dijon

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
ENG

CHEFFE DE PROJET Amandine PARIS

03 80 60 58 06
sd-feej.engdijon@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 juillet 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

La diversité humaine et le caractère difficile de certaines situations rencontrées, le stress et la pénibilité des missions peuvent être générateurs de tensions dans le cadre du travail. Un tel contexte peut être source de conflits qui retentissent sur le dynamisme d'un service, l'efficacité professionnelle et le climat relationnel. Le responsable se trouve ainsi dans une position charnière qui l'expose à des situations conflictuelles diverses. Ainsi, à travers la fonction de management qui lui incombe, il doit adopter un rôle de médiateur au sein de son équipe. Sa mission d'encadrement implique également qu'il sache gérer les fonctionnaires placés sous son autorité afin de réguler les tensions qui jalonnent la vie d'un service. Deux axes de travail seront mis en évidence : Une analyse introspective, correspondant à notre manière de réagir individuellement face aux antagonismes interpersonnels auxquels nous sommes confrontés Une explication des ressorts de la dynamique conflictuelle, ainsi que l'identification des différentes catégories de conflits et des solutions possibles

OBJECTIFS

- > Identifier les différents types de conflits susceptible d'intervenir
- > Analyser les causes de conflits
- > Dégager les solutions adéquates et des outils de prévention

CONTENU

- > Émotions, stress, agressivité, principes de communication et d'analyse transactionnelle
- > Conflit : dynamique du conflit, différents types de conflits, différentes situations de conflits
- > Gestion de la motivation
- > Autorité hiérarchique, le management situationnel, le style de leadership
- > Management de ses anciens collaborateurs (enjeux, positionnement, actions préventives de conflits)
- > Gestion du conflit : les différentes manières de gérer les conflits

PUBLIC VISÉ

15 encadrants du service public

SE MÉNAGER POUR MANAGER

DATE

DU 9 DÉCEMBRE
À 14H AU
11 DÉCEMBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
03 80 60 58 06
sd-feej.engdijon@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

9 octobre 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Impératifs, impondérables, incertitudes, insatisfactions... de nombreux paramètres alimentent la « charge mentale du manager ». Levier incontournable de qualité de vie au travail, tant pour ses équipes que pour lui-même, l'encadrant ne peut plus penser son management sans ménagement...

OBJECTIFS

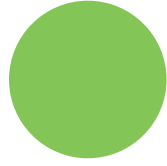
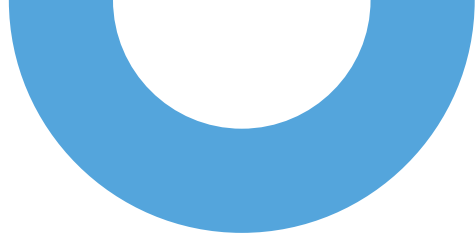
- › Savoir lâcher prise pour une stratégie gagnant-gagnant
- › S'approprier des pistes d'actions organisationnelles, managériales et personnelles

CONTENU

- › Sens au travail et sens du travail
- › Recul managérial et idées pré-conçues
- › Auto-bienveillance : le nouveau self-management
- › Lâcher-prise : enjeux, contenu, outils
- › Ateliers pratiques

PUBLIC VISÉ

15 encadrants du service public



PERFORMANCE & PILOTAGE



MOOC « GESTION DE CRISE » - GENDARMERIE NATIONALE

DATE

DU 2 JANVIER
AU 30 JUIN

NOMBRE D'HEURES

ISH

LIEU

EN DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE DES
OFFICIERS DE
LA GENDARMERIE
NATIONALE (EOGN)

CONTACT ADMINISTRATIF

cf.d.eogn@gendarmerie.
interieur.gouv.fr

Les personnes intéressées seront contactées par le Centre de formation des dirigeants de la gendarmerie (CFDG).

PRÉSENTATION

Cours en ligne consacré à l'étude des principes généraux ainsi qu'à la présentation des processus et méthodes de gestion des crises, l'accent étant plus particulièrement mis sur les crises dites « organisationnelles » et « de catastrophes », qui requièrent des modes de résolution dits « hors normes » ainsi que des moyens de « Sécurité civile » et de « Sécurité publique » conséquents.

Le cours est articulé en 5 parties, ces dernières faisant chacune l'objet d'une évaluation sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM), et fait l'objet d'une évaluation finale.

› S'approprier la Méthode de Raisonnement Tactique (MRT), développée et utilisée par les Armées et la Gendarmerie nationale pour l'élaboration des ordres ; Mettre enfin en application les concepts et connaissances acquis dans le cadre d'une mise en situation finale, conçue dans un cadre interministériel.

PUBLIC VISÉ

Cadres - 50 places maximum

OBJECTIFS

- › Appréhender la crise dans ses différentes dimensions (sociologiques, psychologiques, organisationnelles, etc) ;
- › Intégrer les principes généraux et intangibles qui président à l'organisation de la réponse de l'État dans les mêmes situations, qu'il s'agisse des opérations à mener ou de la communication spécifique qui doit être mise en œuvre ;

PILOTER UN PROJET

DATE

DU 18 MARS À 14H
AU 21 MARS À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

DISTANCIEL

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
03 80 60 58 06
sd-feej.eng-dijon@justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

18 janvier 2024

PRÉSENTATION

Qu'il s'inscrive dans une approche systémique de transformation de l'action publique, ou dans une déclinaison opérationnelle de proximité, le pilotage de projet implique une mobilisation de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient décideurs ou opérateurs. Cette mobilisation nécessite des modes d'action collective et des pratiques managériales renouvelées empreintes d'un haut degré d'adaptabilité. Articulée autour d'une approche par compétences, cette session répond ainsi à un besoin d'efficience, au service des managers en juridiction.

OBJECTIFS

- › Acquérir une méthode et des outils adaptés au pilotage de projet
- › Savoir agir en responsabilité fonctionnelle selon l'envergure du projet

CONTENU

- › Identification de l'économie générale du projet et sa formalisation
- › Parties prenantes, cartographie des rôles, acteurs et outils
- › Cadrage, réalisation, clôture et réajustements
- › Projection prévisionnelle et anticipation des effets de transformation organisationnelle
- › Développer son leadership pour fédérer les équipes
- › Adhésion et impopularité du projet : techniques adaptables et adaptées
- › Manager par le sens
- › Outils et leviers managériaux : avant, pendant et après le projet
- › Actions managériales facilitatrices : les facteurs clés du succès

PUBLIC VISÉ

10 encadrants du service publique

LA LUTTE CONTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE FRAUDE AUX FINANCES PUBLIQUES

DATE

22 AU 26 AVRIL

NOMBRE D'HEURES

35H

LIEU

ENM PARIS
3. TER QUAI
AUX FLEURS
75004 Paris

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ECOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE,
MICAFA

CHEF DE PROJET

Mathieu SAUNIER,
Magistrat

mathieu.saunier-dufour@
justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Sandra QUELLARD
fc-pese.enm@justice.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

14 avril 2024

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Ni hébergement,
ni restauration sur place

PRÉSENTATION

L'impact de la fraude sur le déséquilibre des finances publiques est mesuré chaque année et semble croître. Définie par le décret n 2008-371 du 18 avril 2008 comme, «celle qui porte atteinte aux finances publiques en général, incluant le volet du travail illégal, le volet fiscal et le volet des prestations sociales», il s'agit d'un phénomène protéiforme contre lequel différents acteurs administratifs et judiciaires œuvrent, en ordre parfois dispersé. La Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude anime, impulse et organise les actions de ces différents acteurs. Les Parquets doivent pourtant animer localement, au sein des CODAF, des politiques coordonnées de lutte contre les fraudes. Quelle est l'efficacité de ces structures dans la répression des fraudes, comment l'améliorer en fonctions des interlocuteurs locaux et des problématiques particulières à un ressort donné ?

OBJECTIFS

- > Connaître les différentes typologies de fraudes
- > Identifier les différents acteurs et leurs champs d'action respectifs

- > Connaître les infractions spécifiques
- > Déterminer les moyens de la mise en place d'une politique locale efficace de lutte contre les fraudes

CONTENU

La session s'attachera à présenter les différentes typologies de fraudes (fiscale, douanières, sociale) et leurs incriminations, à recenser l'ensemble des acteurs des différentes administrations (organismes sociaux locaux et nationaux, administrations publiques, services de police judiciaire) engagés dans cette même lutte, ainsi qu'à alimenter une réflexion sur l'effectivité du triptyque prévention-détection-répression mis en place pour les coordonner.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

La session sera animée sous forme de conférences par un panel varié d'intervenants (magistrats, MICAFA, AGRASC, DGFIP, TRACFIN et différents services d'enquête spécialisés tels que le SEJF, l'OCLTI, etc) permettant une approche transversale et pluridisciplinaire du sujet.

PUBLIC VISÉ

5 places pour les cadres supérieurs du service public

GESTION ET COMMUNICATION DE CRISE

DATE

DU 1^{ER} OCTOBRE
À 10H AU
3 OCTOBRE À 16H

NOMBRE D'HEURES

20H

LIEU

ENSOSP -
1070 RUE
LIEUTENANT
PARAYRE
13100 Aix-en-Provence

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ECOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DES
SAPEURS-POMPIERS
(ENSOSP) ECOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
DE LA POLICE
(ENSP) ECOLE
DES HAUTES
ETUDES DE
SANTÉ PUBLIQUE
(EHESP) INSTITUT
NATIONAL
DES ÉTUDES
TERRITORIALES
(INET)

CHEF DE PROJET

Lcl Antoine IZAC
forcrise@ensosp.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Virginie LABARRE
04 42 39 05 36

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 juin 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement,
restauration et transport
non pris en charge

PRÉSENTATION

Face à la récurrence et la complexité des situations de crises actuelles, la nécessité de se préparer au management de celles-ci constitue un enjeu pour les institutions et les organisations. Que ces situations soient d'origine naturelle, technologique ou humaine, elles appellent une mobilisation et une coordination efficaces de la part de tous les acteurs concourants à la sécurité. C'est pourquoi cette formation propose d'étudier les fondements d'une situation de crise et du management stratégique. Avec une approche pluridisciplinaire, elle offre l'opportunité aux apprenants d'acquérir des compétences leur permettant de mieux faire face, tous ensemble, aux situations de crise.

OBJECTIFS

- › Comprendre les situations de crise et leur cinétique
- › S'intégrer dans une organisation de crise et en particulier en cellule de gestion de crise
- › Appréhender les attitudes et comportements de tous les acteurs (décideurs, gestionnaires, intervenants et population) en situation de crise
- › Saisir les enjeux d'une communication de crise

CONTENU

- › Apports notionnels et conceptuels sur les situations de crise
- › Organisation de la chaîne de direction et de coordination en gestion de crise : du niveau national au niveau territorial
- › Management stratégique des situations de crise
- › Mécanismes de la prise de décision
- › Principes et outils de communication de crise : communiqués de presse, interviews, médias sociaux en gestion de l'urgence et plateforme d'alerte et d'information de la population
- › Exercices de simulation de situations de crise
- › Etude de cas : retour d'expériences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Avec une approche par les compétences, la formation s'appuie sur une pédagogie active et participative : partage d'expériences, média-training, simulation et exposés interactifs.

PUBLIC VISÉ

Tout cadre du service public professionnellement impliqués dans cette discipline. Effectif maximum : 16 personnes.

LA LUTTE CONTRE LES TRAFICS ET FRAUDES AUX PRODUITS DE SANTÉ

DATE

DU 9 AU
11 DECEMBRE

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENM
Paris

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENM

CHEFFE DE PROJET

Carole RAMET,
Magistrate
carole.ramet@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Jedjigua AGUINI
Assistante
de formation
jedjigua.aguini@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Mi-novembre

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement,
ni restauration sur place

PRÉSENTATION

La société est confrontée depuis plusieurs années à la montée en puissance des trafics et fraudes aux produits de santé, en particulier des médicaments.

La forte augmentation de ce phénomène, qui vient concurrencer celui des produits stupéfiants, se traduit essentiellement par des trafics de vrais ou faux médicaments, qu'ils soient de rue ou à dimension nationale voire internationale. S'y ajoutent également les trafics de fausses ordonnances, en forte hausse également, venant alimenter un marché clandestin de plus en plus lucratif.

L'ensemble de ces fraudes présente un enjeu majeur non seulement en termes de santé publique mais également en termes d'économie nationale, nécessitant l'adaptation de tous les acteurs en charge de la lutte contre ces phénomènes.

L'identification et la répression de ces trafics sont un défi constant pour l'ensemble des différentes autorités concernées.

Pour une meilleure réactivité, il est essentiel d'améliorer la coordination de ces acteurs, en vue d'une réponse pénale adaptée

OBJECTIFS

Cette formation s'attachera à exposer les différentes typologies de trafics/fraudes et leurs incriminations, à présenter les différents professionnels et acteurs concernés (organismes locaux et nationaux, administrations publiques, services de police judiciaire) et à aborder les aspects sanitaires, économiques, juridiques, judiciaires et policiers liés à la lutte contre ces fraudes aux produits de santé.

CONTENU

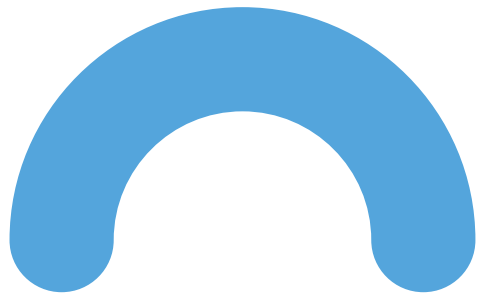
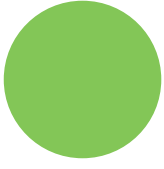
Plusieurs thématiques seront abordées : présentation des produits concernés, techniques d'enquête, principales infractions, compétences des acteurs institutionnels, modalités de partage d'information...

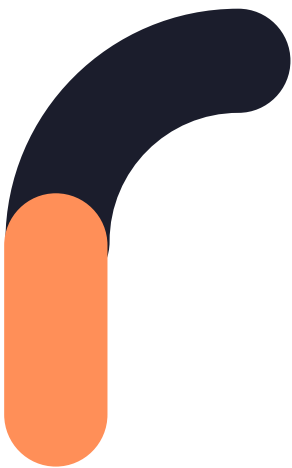
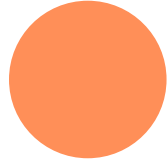
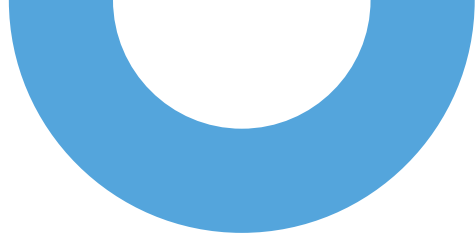
MÉTHODES

Approche pluri disciplinaire du phénomène, avec conférences, tables rondes, et retours d'expérience de professionnels institutionnels (DGCCRF, DNRED, DACG, ARS) et autres professionnels du monde de la santé.

PUBLIC VISÉ

10 places RESP





POLITIQUES PUBLIQUES



MOOC - « INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE » - GENDARMERIE NATIONALE

DATE

2 JANVIER
AU 30 JUIN

NOMBRE D'HEURES

10H

LIEU

À DISTANCE

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE DES
OFFICIERS DE
LA GENDARMERIE
NATIONALE (EOGN)

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

cf.d.eogn@gendarmerie.
interieur.gouv.fr
Les personnes intéressées
seront contactées par le
CFDG.

PRÉSENTATION

L'intelligence économique (IE) est un enjeu de première importance. Les affaires touchant des entreprises qui pâtissent d'un manque d'anticipation dans ce domaine ou sont victimes d'agressions bien menées leur faisant perdre des parts de marchés, voire qui leur sont fatales, se succèdent.

Au-delà, l'IE devient un enjeu national lorsque des pépites ou licornes sont l'objet de ces attaques, nuisant à la souveraineté économique des États. La gendarmerie nationale, par son ancrage au cœur des territoires où se croisent tous les acteurs du tissu économique, doit prendre en compte ces enjeux dans sa lecture des contextes afin d'alerter les entreprises, et le cas échéant, les accompagner et les conseiller. Ce cours en ligne, conçu en partenariat avec l'IAE Paris Sorbonne Business School, permet de mieux cerner les enjeux du champ complexe et pluridisciplinaire qu'est l'IE, d'apporter quelques méthodes quant à la captation et au traitement de l'information, à l'influence et à la contre influence et bien sûr concernant la cybersécurité.

Tout au long de ces 9h de formation, vous pourrez écouter des praticiens de l'IE et bénéficier de l'apport d'académiques complétant les expériences exposées par ces professionnels. En cas de réussite au questionnaire intégré, ce MOOC est validé (par l'IAE Paris-Sorbonne) par une certification « Formation universitaire courte » et par une certification professionnelle (RNCP) plus particulièrement du Répertoire Spécifique (RS).

PUBLIC VISÉ

Cadres / 50 places maximum

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PERSONNES MORALES

DATE

DU 26 AU 28
FÉVRIER

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM) 3. TER
QUAI AUX FLEURS
75004 Paris

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)

CHEF DE PROJET

Mathieu SAUNIER
Magistrat
mathieu.saunier-dufour@
justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Sandra QUELLARD
fc-pese.enm@justice.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

Début février

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Ni hébergement
ni restauration

PRÉSENTATION

L'enquête, les poursuites et le jugement des personnes morales répondent à des règles et des stratégies spécifiques.

Par ailleurs, le constat d'échec des poursuites contre les personnes morales en matière de corruption ou de santé publique a conduit depuis quelques années le législateur à faciliter la transaction pénale avec la personne morale : extension de la CRPC au cadre de l'information judiciaire et à toutes les infractions pénales et création de la CJIP réservées aux poursuites à l'encontre des seules personnes morales.

OBJECTIFS

- › Maîtriser les aspects juridiques et procéduraux de la poursuite des personnes morales
- › Acquérir des bonnes pratiques en la matière
- › Apprendre à articuler ces poursuites avec celles des personnes physiques
- › Appréhender les contentieux dans lesquels ces questions se posent (économique et financier, environnement, infractions non intentionnelles).

CONTENU

Cette session alternera des apports théoriques et jurisprudentiels permettant une actualisation des connaissances des participants, des exercices pratiques développés par des professionnels et des réflexions sur les conditions de prise en compte de l'enquête interne à l'entreprise par l'institution judiciaire.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Exposés, tables rondes et débats

PUBLIC VISÉ

5 places réservées aux cadres de la fonction publique

LE JUGE PÉNAL ET LA COMMANDE PUBLIQUE

DATE

DU 26 AU
28 FÉVRIER

NOMBRE D'HEURES

21H

LIEU

ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)
3, TER QUAI
AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)

CHEF DE PROJET

Mathieu SAUNIER
Magistrat
mathieu.saunier-dufour@
justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Sandra QUELLARD
fc-pese.enm@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 février 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement,
ni restauration sur place

PRÉSENTATION

Essentiel à l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics, le droit des marchés publics est un domaine technique aux constantes évolutions, comme en témoigne l'entrée en vigueur depuis le 1er avril 2019 du Code de la commande publique (CCP), issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018, succédant à l'ordonnance du 23 juillet 2015 et au code des marchés public désormais abrogés.

Cette session vise à l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques permettant au magistrat de lutter plus efficacement contre les principales incriminations en relation avec la commande publique (favoritisme, prise illégale d'intérêt, corruption).

OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes de la commande publique et son cadre normatif
- > Identifier les suites contentieuses des contrôles des juridictions financières en matière de marchés publics
- > Maîtriser les principales incriminations en relation avec la commande publique

CONTENU

Présentation du cadre légal juridique applicable à la commande publique, du rôle des juridictions judiciaires et financières en la matière, et des principales qualifications pénales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et cas pratiques, animés par une équipe constituée de praticiens issus des juridictions judiciaires et financières.

PUBLIC VISÉ

5 places réservées aux cadres du service public.

ACTUALITÉ DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DATE

11 ET 12 MARS
DE 9H30 À 17H
ET DE 9H À 16H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENSSIB
Villeurbanne

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ENSSIB

CHEFFE DE PROJET

Armelle de BOISSE
Responsable
Formation tout
au long de la vie

Armelle.de-boisse@enssib.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Gestionnaires
formation continue

formationcontinue@enssib.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

11 février 2024

PRÉSENTATION

Cette formation conçue pour les professionnels de la documentation mais dont le public peut-être plus large vise à donner le cadre juridique en matière de droit d'auteur et de droits voisins mais également la façon de les appliquer dans son service

OBJECTIFS

Connaître le cadre juridique en matière de droit d'auteur et de droits voisins, ainsi que les mécanismes d'application : pratiques licites, utilisations relevant des exceptions, utilisations nécessitant une autorisation, licences, cessions de droits, rémunérations. Comprendre les évolutions en cours.

CONTENU

- › Le cadre : définitions et principes.
- › Les règles de base du droit d'auteur : droit patrimonial, droit moral.
- › Utiliser textes, images, musiques et vidéo en bibliothèques : identifier les droits en jeu et négocier les autorisations.
- › Négocier les autorisations : la pratique contractuelle.
- › Application à plusieurs produits et services documentaires sous forme de cas pratiques.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, retours d'expériences, échanges.

PUBLIC VISÉ

Personnels nécessitant une bonne connaissance juridique.
15 personnes maximum.

LE HARCÈLEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE :

MIEUX LE COMPRENDRE AVEC LA RÉALITÉ VIRTUELLE

DATE

3 AVRIL DE 9H30
À 17H30

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

IRA | RUE DE LA
BOURGEONNIÈRE
44300 Nantes

ÉCOLE(S)**ORGANISATRICE(S)**

INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE NANTES

CHEF DE PROJET

Samuel JULIEN
Directeur formation
continue

samuel.julien@ira-nantes.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

02 51 86 05 31
formationcontinue.
interministerielle@ira-nantes.
gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

29 mars 2024

PRÉSENTATION

Comprendre ce qu'est une situation de harcèlement, savoir l'identifier et agir. Savoir comment prévenir le harcèlement ou accompagner les victimes. Cette formation permet de répondre aux questions posées et de vivre l'expérience de l'intérieur. En étant complètement plongé dans un univers réaliste, vous vivrez une expérience d'immersion significative grâce au casque de réalité virtuelle. Vous deviendrez acteur d'une situation qui s'écrit avec vous.

OBJECTIFS

- > Présentation des aspects juridiques du harcèlement dans la fonction publique pour le prévenir ou le sanctionner.
- > Savoir mettre en place des outils de prévention dans sa structure.
- > Mieux comprendre la notion de harcèlement pour mieux s'en prévenir.

CONTENU

- > Visionnage des séquences avec casque individuel de réalité virtuelle.
- > Comment définir le harcèlement.
- > Les particularités de la fonction publique.
- > Comment prévenir le harcèlement.
- > Quelles sanctions face au harcèlement.
- > Quels droits pour la victime, comment l'accompagner.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques, échanges avec les participants. Expérience de réalité virtuelle.

PUBLIC VISÉ

Tout public
12 personnes maximum

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

DATE

14 ET 15 MAI

NOMBRE D'HEURES

14H

LIEU

IRA DE BASTIA

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF DE PROJET

Henri FLACH

04 95 32 87 10

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

Mi-avril 2024

PRÉSENTATION

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. L'objectif est de dispenser cette formation à un public large pour contribuer à dé-stigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur les pathologies, mais aussi à améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles en réduisant leur isolement.

OBJECTIFS

- › Renforcer les compétences psycho-sociales des apprenants en leur permettant de :
- › Acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale ainsi que leur repérage.
- › Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer, adopter un comportement adapté pour apporter une aide.

- › Informer, renseigner sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et en cas de crise relayer au service le plus adapté.
- › Mieux faire face aux comportements agressifs.
- › Maitriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat

CONTENU

Apports théoriques liés à des situations vécues :

- › Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème (voire en crise) de santé mentale.
- › Revoir ses représentations concernant la santé mentale.
- › Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Échanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs). Une démarche pédagogique participative.

PUBLIC VISÉ

Tout public

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL : PRÉVENTION ET ACTIONS MANAGÉRIALES

DATE

DU 21 MAI À 14H
AU 23 MAI À 17H

NOMBRE D'HEURES

ISH

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

Dijon

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)
ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS

03 80 60 58 06

sd-feej.eng-dijon@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

SECRÉTARIAT FEEJ

feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

21 mars 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Habituellement regroupé sous le vocable des risques psychosociaux, le burn-out, ou syndrome d'épuisement professionnel, recouvre un processus de dégradation du rapport d'un agent à son travail. Le manager doit pouvoir identifier les enjeux associés à ce syndrome afin de le prévenir, à partir d'une approche globale relative aux familles de facteurs de risques psycho-sociaux et de prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

- › Comprendre le syndrome d'épuisement professionnel
- › Connaître les principaux facteurs de risques
- › S'inscrire dans une démarche de détection du burn-out
- › S'inscrire dans une démarche de prévention-réaction

CONTENU

- › Épuisement professionnel : définition, symptômes et causes
- › Détection managériale de proximité des signaux du syndrome d'épuisement professionnel
- › Prévention et évitement : outils et pratiques individuels et collectifs
- › Expérience collaborateur inversée : prévenir le burn-out de son équipe...pour un cadre lui-même épuisé

PUBLIC VISÉ

10 encadrants du service public

LES DÉRIVES SECTAIRES

DATE
DU 27 AU 30 MAI

NOMBRE D'HEURES
28H

LIEU
ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)
3, TER QUAI
AUX FLEURS
75004 PARIS

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
ENM

CHEE DE PROJET

**Bertrand
MAZABRAUD,
Magistrat,
coordinateur
de formation :**

bertrand.mazabraud@
justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

gwladys.lacroix@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

27 avril 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Ni hébergement sur
place, ni restauration

PRÉSENTATION

Gardien de la liberté individuelle et protecteur de la personne contre toute sujétion physique ou psychologique, le magistrat est au cœur de la prévention et de la lutte contre les dérives sectaires. Confronté, dans l'exercice de ses fonctions, à une affaire qui présente un contexte sectaire, il a besoin de clefs de lecture pour prendre une décision adaptée.

OBJECTIFS

Son rôle et sa mission s'inscrivant dans une réponse institutionnelle élargie, cette session, qui accueille des participants de divers horizons professionnels, poursuit un double objectif :

- › L'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et techniques présentées de façon structurée : les «fondamentaux» (notion de «dérives sectaires», textes juridiques, acteurs de la lutte et de la prévention), la parole des experts, les contentieux (civil et pénal), ainsi que des thèmes d'actualité ;
- › Le débat autour de questionnements communs aux nombreux acteurs de la prévention et de la lutte contre les dérives sectaires.

CONTENU

Privilégiant les conférences-débats, cette session doit permettre aux magistrats d'enrichir, par une approche pluridisciplinaire, nationale et internationale, leur propre réflexion et de repérer les différentes compétences susceptibles d'être mobilisées en ce domaine.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, tables rondes et débats

PUBLIC VISÉ

5 places RESP

LES DROITS DE L'ENVIRONNEMENT

DATE
DU 27 AU 31 MAI

NOMBRE D'HEURES
35H

LIEU
ECOLE
NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE
(ENM)
3, TER QUAI
AUX FLEURS
75004 PARIS

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
ECOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

CHEF DE PROJET
Mathieu SAUNIER,
Magistrat
Mathieu.saunier-dufour@
justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF
Sandra QUELLARD
fc-pese.enm@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
19 mai 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**
Ni hébergement
ni restauration

PRÉSENTATION

Si les magistrats ont indéniablement un rôle à jouer dans la lutte contre les atteintes à l'environnement, le caractère polymorphe du droit de l'environnement, la multiplicité de ses sources et des juridictions compétentes pour en connaître, mais aussi les problématiques scientifiques soulevées par les contentieux environnementaux rendent cette matière foisonnante et complexe à appréhender pour les praticiens.

Conçue comme une session d'initiation transversale, cette formation permettra aux magistrats d'appréhender les grands enjeux scientifiques liés à la protection de l'environnement ainsi que les principaux contentieux environnementaux.

OBJECTIFS

- > Comprendre les grands enjeux scientifiques de la protection de l'environnement
- > Se repérer dans l'organisation judiciaire en matière environnementale
- > Appréhender les différentes sources du droit de l'environnement (public et privé, national et international)
- > S'initier aux principaux contentieux environnementaux

- > Identifier les partenaires de l'institution judiciaire en la matière
- > Connaître les principaux outils judiciaires de lutte contre les atteintes à l'environnement
- > Définir la notion de préjudice écologique
- > Interroger l'office du magistrat et ses marges de manœuvre

CONTENU

Eclairages scientifiques, sources du droit, principaux services verbalisateurs et d'enquête, organisation judiciaire (juridictions spécialisées, comités opérationnels, etc.), principaux contentieux environnementaux, définition et réparation du préjudice écologique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La session sera animée sous forme de conférences et débats par un panel varié d'intervenants (praticiens, juristes, enquêteurs, scientifiques, etc) permettant une approche transversale et pluridisciplinaire du sujet.

PUBLIC VISÉ

3 places réservées aux cadres dirigeants, cadres supérieurs de la fonction publique territoriale,

FAIRE VIVRE ET CONFORTER LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS

DATE

DU 4 AU 7 JUIN

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENSP - CANNES-
ECLUSE BP 50097
49 RUE CHAUDE
77130 Cannes-Ecluse

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ECOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE
LA POLICE

CHEF DE PROJET

**Commandant Pascal
BERLAND** Division
des formations
préparatoires
partenariales et
internationales

CONTACT
ADMINISTRATIF

01 64 69 36 13
ensp77-dfppir@interieur.
gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

4 avril 2024

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration possible
sur place (payant)

PRÉSENTATION

Selon les dispositions de l'article 1^{er} de la constitution de 1958 « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

Le code général de la fonction publique quant à lui énonce que « L'agent public est libre d'avoir les opinions et les croyances religieuses de son choix. Il peut librement les exprimer en dehors du service comme tout citoyen. Il doit toutefois respecter le devoir de réserve qui s'impose aux agents publics dans l'expression de leurs opinions ».

La référence aux principes républicains est généralement présentée, en particulier en France, comme un héritage précieux, comme une véritable pierre de touche sur laquelle les partis politiques prennent appui. Mais comment maintenir cette architecture institutionnelle républicaine dans le contexte d'une société de plus en plus fragmentée et multiculturelle.

OBJECTIFS

- > Définir les principes républicains.
- > Appréhender les principes républicains des valeurs républicaines
- > Repérer les enjeux de ces principes / Valeurs pour un fonctionnaire d'Etat

CONTENU

- > Eléments de contexte
- > Les polarités structurantes de l'architecture institutionnelle républicaines (Nation, Etat, Patrie, société)
- > Définition des principes républicains
- > Comment faire vivre les principes républicains sur le territoire.
- > Comment faire coopérer l'ensemble des acteurs pour garantir ces principes républicains
- > Quelles politiques publiques sont mises en œuvre.
- > Présentation et échanges avec les acteurs de terrain (Conférencier, services de l'Etat, police, justice...)
- > Dossier documentaire et présentation visuelle

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

- > Etude de cas et supports vidéo.
- > Conférences et débats avec professionnel de la sécurité.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public -
20 personnes maximum.

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET DE L'EXTRÉMISME VIOLENT : ENJEUX ET OUTILS POUR LE SERVICE PUBLIC

DATE

DU 18 JUIN À 14H
AU 21 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

Angers

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSET
ANGERS

CHEFFE DE PROJET

Jennifer GALVIN
02 41 22 41 25
jennifer.galvin@cnfpt.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Valérie MARAIS
02 41 22 41 01
Valerie.marais@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 juin 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration pris en charge par le CNFPT (transport uniquement pour les agents territoriaux)

PRÉSENTATION

Le rôle de l'Etat et des collectivités est primordial dans une stratégie de prévention des phénomènes de radicalisation. Un certain nombre d'agents publics sont démunis face à ces situations. Ces acteurs, tous métiers confondus, doivent partager une culture commune afin de pouvoir collaborer plus efficacement, consolider un réseau et des partenariats pertinents sur leurs territoires. Le plan national, « Prévenir pour protéger », adopté le 23 février 2018, a pour objectif d'organiser l'action publique en matière de prévention, pour accompagner les professionnels autour des signalements, de la prise en charge des individus radicalisés ou en risque de l'être, ainsi que de leurs familles. Cette priorité trouve tout son sens dans la formation des agents de l'Etat et des collectivités territoriales, chargés d'intervenir auprès de ces personnes.

OBJECTIFS

- > Comprendre le processus de radicalisation violente et d'emprise mentale,
- > Identifier le contexte historique et géopolitique,
- > Détecter les faisceaux d'indices, les risques de basculement et procéder à un signalement,
- > Permettre de réfléchir à son positionnement en tant que professionnel,
- > Développer une stratégie partenariale entre les différents acteurs d'un territoire

CONTENU

- > Les définitions des notions fondamentales relatives au champ de la radicalisation : radicalisation violente, prosélytisme, fondamentalisme,
- > Le contexte géopolitique et compréhension des racines idéologiques du djihadisme,
- > L'identification des modes de propagandes,
- > Les mécanismes de l'emprise mentale, et des dérives sectaires,
- > Les procédures d'alerte et de signalement,
- > Les interlocuteurs sur son territoire, et l'arsenal juridique mis à disposition,
- > Ajuster et développer des stratégies d'intervention auprès du public-cible,
- > Mettre en œuvre des accompagnements et du soutien répondant aux besoins repérés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires
- > Apports théoriques, méthodologiques, présentations d'expériences, échanges à partir des pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public

DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE : UNE NOUVELLE PLACE POUR LA NÉGOCIATION TERRITORIALE

DATE

DU 8 JUILLET
À 14H AU
10 JUILLET À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

INTEFP
69280 Marcy L'Étoile

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
INTEFP

CHEFFE DE PROJET

Gaëlle HUE
04 78 87 47 04
gaelle.hue@travail.gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Florence NALLET
florence.nallet@travail.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

10 juin 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Hébergement et
restauration sur site

PRÉSENTATION

Promouvoir un dialogue social plus stratégique dans le respect des garanties des agents publics afin de développer le recours à la négociation collective est un objectif de la loi du 6 août 2019, portant sur la transformation de la fonction publique. Avec cette loi le dialogue social connaît une évolution significative en matière de représentation du personnel avec la mise en place d'une instance unique (Comité social Administratif CSA), et le développement de la négociation collective, notamment à l'échelon de proximité (ordonnance n° 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs).

OBJECTIFS

- > Connaître les nouvelles règles applicables en matière de dialogue social dans la fonction publique ;
- > Connaître les principes de la négociation basée sur les intérêts ;
- > Identifier des améliorations possibles dans la relation avec les représentants du personnel.

CONTENU

- > Travail sur les problématiques apportées par les participants
- > Apport de connaissances (nouvelle réglementation applicable)
- > Découverte de la négociation basée sur les intérêts
- > Identification de marges de manœuvre et de progrès

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Jeux de rôle, vidéos pédagogiques, partage d'expériences/situations

PUBLIC VISÉ

Cadre ayant en charge le dialogue social au sein de sa structure ou apportant directement son appui au responsable du dialogue social.
8 à 15 participants

L'ENFANCE EN DANGER ET LA PROTECTION JUDICIAIRE

DATE

DU 24 AU
27 SEPTEMBRE

LIEU

ENM PARIS
3. TER QUAI
AUX FLEURS
75004 Paris

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ECOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

CONTACT ADMINISTRATIF

Nawel ABERKANE
nawel.aberkane@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

16 septembre 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Ni hébergement,
ni restauration sur place

PRÉSENTATION

L'enjeu majeur de la protection des enfants nécessite pour les magistrats d'approfondir régulièrement leurs connaissances sur la notion de danger, les besoins fondamentaux des enfants et les modes efficaces d'intervention au plan judiciaire. Toutes les fonctions sont d'ailleurs concernées (JE, JAF, Président d'audiences correctionnelles...), alors qu'il existe en cette matière de nombreuses évolutions, tant législatives , que scientifiques (neurosciences affectives, psychologie clinique, pédopsychiatrie...) ou dans les pratiques éducatives adaptées à la protection des mineurs.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Cette session sera construite autour d'apports de connaissances théoriques pluridisciplinaires, des focus sur les évolutions législatives, des thèmes d'actualité et un temps important consacré à des échanges de pratiques entre professionnels.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public -
10 places.

LA LAÏCITÉ EN ACTION : LIBERTÉ RELIGIEUSE, NEUTRALITÉ DU SERVICE PUBLIC

DATE

DU 7 AU
9 OCTOBRE

NOMBRE D'HEURES

15H

LIEU

Saint Cyr au Mont d'Or

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
ENSP

CHEFFE DE PROJET

Caroline LEGRAND
Cheffe de la division
Fonction publique
policrière

04 72 53 18 81

Caroline.legrand@interieur.
gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

04 72 53 18 92

ensp-fc@interieur.gouv.fr
Secrétariat D.F.R.

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

9 septembre 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Hébergement et
restauration possibles
sur place, payants

PRÉSENTATION

La France a connu une évolution certaine ces dernières années sur le respect du principe de laïcité pourtant inscrit dans nos textes depuis longtemps. Les agents des services publics se voient confrontés à des problématiques mettant en opposition la liberté religieuse et le principe de neutralité du service public.

OBJECTIFS

- › Acquérir une connaissance juridique et pratique du principe de laïcité.
- › Distinguer les cadres de la liberté religieuse et du principe de neutralité du service public
- › Identifier les différentes problématiques rencontrées et comment y faire face

CONTENU

- › La laïcité en France aujourd'hui : contexte et évolutions, état des lieux
- › La perception de la liberté religieuse à l'international : spécificité française ?
- › Liberté religieuse et neutralité du service public
- › De l'entorse à la laïcité à la radicalisation : comment gérer ?

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Intervenants extérieurs
et cas pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
15 participants

PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT - COLLOQUE

DATE

DU 22 OCTOBRE
À 14H AU
24 OCTOBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES -
Dijon

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
ENG

CHEFFE DE PROJET

Sophie THUILLIER
03 80 60 58 10
sd-fmtg.engdijon@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FMTG
fmtg.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

22 août 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

La protection des enfants et de leurs droits est un des enjeux fondamentaux de la République. Ce défi mondial a trouvé son point culminant lors de l'adoption de la Convention des droits de l'enfant le 20 novembre 1989 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, ratifiée par la France le 20 novembre 1990. Il s'agit du premier texte reconnaissant des droits aux enfants et contraignant les États signataires. Quatre principes émergent : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit à la vie, à la survie et aux développements, et le respect de son opinion sur toute question le concernant. La France ne cesse de se doter de textes législatifs visant à protéger les enfants, leurs places et leurs droits.

OBJECTIFS

Cette formation s'attachera à évoquer des thématiques d'actualité.

CONTENU

Le programme s'adaptera à l'actualité juridique. Cette formation permettra d'appréhender :

- > Rôle des acteurs intervenant dans la protection des droits de l'enfant
- > Dispositifs mis en place
- > Développement des filières d'urgence et spécialisation des acteurs.

PUBLIC VISÉ

100 agents du service public

LIRE ET AMÉNAGER LES ESPACES SCOLAIRES POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉUSSITE DE TOUS ET TOUTES

DATE

DU 4 AU
6 NOVEMBRE
DE 14H À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IH2EF ET
INSET NANCY

CHEFFE DE PROJET

**Frédérique
HANNEQUIN**

05 49 49 25 53
frederique.hannequin@
education.gouv.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Valérie GERVIER
Assistante de
formation

valerie.gervier@
education.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

4 octobre 2024

PRÉSENTATION

La principale finalité de l'école républicaine est de permettre aux élèves de devenir citoyen dans un contexte en perpétuelle évolution tant technologique que pédagogique. Cette finalité est à articuler avec les évolutions sociétales, les préoccupations environnementales, la question du genre ou bien encore l'émergence des tiers-lieux en éducation. Ainsi, comment penser les espaces scolaires aujourd'hui pour qu'ils correspondent aux nouveaux usages de l'Ecole ? Comment adapter, concevoir, imaginer ces espaces scolaires au prisme du genre ou de la transition écologique ? Cet atelier posera les enjeux de ces nouveaux aménagements tout en analysant les projets des participants.

OBJECTIFS

- > Travailler ensemble pour que l'établissement soit au service du pédagogique et du projet éducatif du territoire
- > Repenser les espaces de vie scolaire dans leurs fonctions différentes, en y intégrant les tiers-lieux
- > Assurer une qualité de vie de tous les temps des élèves et des équipes éducatives

CONTENU

- > L'établissement, un espace de vie partagé et différencié
- > Les enjeux des espaces scolaires : réussite, bien-être, évolution numérique, transition écologique
- > Autres regards, autres pratiques : les expériences en Europe

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, échanges et analyses d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public -
20/25 participants

CO-CONSTRUIRE UNE ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN DIRECTION DES JEUNES : ENJEUX ET MÉTHODES

DATE

DU 13 AU
15 NOVEMBRE
DE 13H30 À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

INSET DE NANCY

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

IH2EF,
CREPS, ENPJJ

CHEFFE DE PROJET

Catherine TANGUY
03 83 19 22 36
Catherine.tanguy@cnfpt.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

**Bérengère
SZCZERBOWSKI**
0383192247
Berengere.
SZCZERBOWSKI@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1^{er} octobre 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Déjeuner et hébergement
pris en charge

PRÉSENTATION

L'action publique en direction des jeunes confronte les acteurs impliqués à un double éclatement :

- Sectoriel par la diversité des champs d'intervention
- Territorial par les compétences législatives

La cohérence des interventions est donc à rechercher pour favoriser l'autonomie des jeunes. Il s'agit autant d'articuler les actions que de construire des transversalités au sein des territoires.

Cet atelier posera les enjeux de cette co construction, tout en analysant des méthodes d'action à travers notamment des pratiques locales.

OBJECTIFS

- › Comprendre l'organisation sectorielle et territoriale des politiques jeunesse
- › En connaître les enjeux et les évolutions législatives récentes
- › Analyser les enjeux liés à la construction d'une action publique transversale et partenariale

CONTENU

- › Cadrage didactique et mise en perspective de la problématique
- › Présentation d'actions
- › A partir d'un exemple local, échanges avec ses acteurs locaux sous forme de table ronde.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques, échanges entre pairs et professionnels invités

PUBLIC VISÉ

15-20 participants, tout cadre du service public intéressé par la problématique

L'APPROCHE INTERCULTURELLE : UN ENJEU POUR LES SERVICES PUBLICS

DATE

DU 18 NOVEMBRE
À 14H AU
20 NOVEMBRE
À 16H30

NOMBRE D'HEURES
ISH

LIEU

Angers

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
INSET ANGERS

CHEFFE DE PROJET

Jennifer GALVIN
02 41 22 41 25
jennifer.galvin@cnfpt.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Valérie MARAIS
02 41 22 41 01
Valerie.marais@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

9 novembre 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration pris en charge par le CNFPT (transport uniquement pour les agents territoriaux)

PRÉSENTATION

Un des enjeux du service public est de faciliter l'égalité d'accès à l'ensemble des services à toutes les populations. Beaucoup de professionnels sont confrontés dans leurs missions à cet enjeu et viennent questionner ce rapport à l'Autre dans leurs pratiques. L'approche interculturelle renvoie à la notion d'altérité mais aussi à celle d'interaction.

Acquérir une compétence interculturelle n'est pas de l'ordre de la technicité mais bien de l'ordre du cheminement, d'un processus qui réinterroge sa propre posture de professionnel et son système de valeurs. Cette démarche suppose donc un « effort », tant du professionnel que de l'utilisateur, et permet de construire des points de repères pour des pratiques professionnelles plus adaptées. Elle permet également de donner davantage d'aisance face aux différents publics accueillis, tout en se réinterrogeant dans un contexte de service public.

OBJECTIFS

- > Identifier le concept d'approche interculturelle
- > Repérer les concepts inhérents à cette approche
- > Appréhender les trois étapes structurant l'approche interculturelle
- > Analyser sa propre posture en tant que professionnel dans un contexte de service public

CONTENU

- > L'approche interculturelle : une compétence collective à construire dans les services publics
- > Les processus sociologiques à l'œuvre dans la construction identitaire : acculturation, intégration, assimilation, discrimination
- > L'élaboration d'une méthode pour analyser les chocs culturels et les incidents critiques
- > Les malentendus liés à l'interprétation différente des attitudes et des conduites
- > Les obstacles à la communication interculturelle : préjugés, stéréotypes, représentations
- > Les différentes formes de discriminations et les moyens d'actions

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires
- > Apports théoriques, centrés sur la communication, la relation à l'autre et la notion de culture, d'interculturalité, mise en situation.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public

VIOLENCES ET AGRESSIVITÉ DES USAGERS :

ADAPTER L'ORGANISATION ET LE COMPORTEMENT

DATE

DU 19 AU 21
NOVEMBRE

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENSP -
SITE DE SAINT-CYR
9, RUE CARNOT
69450 Saint-Cyr-
au-Mont-D'or

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ECOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE
LA POLICE

CHEFFE DE PROJET

Commissaire
de Police
Nancy ROSENSTECH
04 72 53 18 50 poste 1871
nancy.rosenstech@interieur.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat D.F.R.
04 72 53 18 92
ensp-fc@interieur.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

18 octobre 2024

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Hébergement et
restauration possibles
sur place, payants

PRÉSENTATION

Les professionnels des services publics sont confrontés aux violences des usagers qui peuvent prendre des formes et des intensités diverses. Tenter d'en identifier les causes structurelles peut permettre un travail sur les réponses à apporter au phénomène. Cette violence ne doit pas être banalisée mais prise en compte par l'institution pour adapter son organisation.

OBJECTIFS

- > Appréhender l'impact de la violence pour la victime et pour l'organisation ;
- > Identifier le rôle de l'institution et du manager dans la gestion de la violence, ainsi que dans l'accompagnement des équipes concernées ;
- > Capitaliser les bonnes pratiques à partir d'expériences existantes.

CONTENU

- > Conséquences de l'agressivité ;
- > Comment organiser la prise en charge de la violence ?
Comment organiser sa prévention ?
- > Présentation de certaines pratiques locales.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, travaux de groupes, témoignages, échanges de pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public

VIOLENCE DES JEUNES ET POLITIQUES ÉDUCATIVES PARTAGÉES

DATE

DU 9 DÉCEMBRE
À 14 H AU
11 DÉCEMBRE À 12 H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF BD DES
FRÈRES LUMIÈRE
BP 72000
TÉLÉPORT 2
86360 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
IH2EF ET INSET
DE NANCY

CHEFFE DE PROJET

Frédérique
HANNEQUIN
IH2EF
05 49 49 25 53
frederique.hannequin@
education.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Valérie GERVIER
Assistante
de formation
valerie.gervier@education.
gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

11 octobre 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés et
pris en charge par l'IH2EF

PRÉSENTATION

La « violence des jeunes » alimente l'actualité, y compris la plus dramatique ou la plus explosive lors des émeutes urbaines. Le décrochage scolaire, les difficultés économiques et d'emploi, la radicalisation ou bien encore la consommation de substances psychoactives sont autant de facteurs ou de symptômes aggravants de cette violence. Les politiques en faveur de la jeunesse s'appuient sur de nombreux dispositifs et actions, pilotés et financés par différentes structures. Ils sont pluriels dans leur contenu et leur mode d'exécution, centralisés ou déconcentrés, purement étatiques ou dans un cadre partenarial impliquant des organismes publics, des collectivités territoriales ou des associations. Quelles réponses peut-on alors proposer à la difficulté des jeunes pour trouver leur place dans la société ? Peut-on prévenir la violence des jeunes ? Quelle(s) réponse(s) à la violence en situation de crise ?

OBJECTIFS

Identifier les problématiques et les actions pour prévenir et gérer la violence chez les jeunes. Interroger les acteurs sur les modes de coopération et les modalités de mise en œuvre de projets dans les situations suivantes :

- > La violence en EPLE
- > Les politiques éducatives partagées
- > La prévention et la gestion de crise

CONTENU

- > Approche scientifique de la violence urbaine
- > La pratique sportive comme outil de prévention
- > Les acteurs de la prévention de la violence mais aussi de la gestion de la crise quand elle survient
- > Que faire après la crise ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, ateliers, témoignages, échanges de pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public.
20-25 participants

LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU SYNDROME DU BÉBÉ SECOUÉ : QUELLES AVANCÉES MÉDICALES ET JUDICIAIRES ?

DATE

DU 4 AU
6 NOVEMBRE

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ECOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE,
(ENM)
3. TER QUAI AUX
FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ECOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE,
L'ASSOCIATION
FRANCE
TRAUMATISME
CRÂNIEN

CHEFFE DE PROJET

Dorothee MERCIER,
Magistrate, CDF
dorothee.mercier@
justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Valérie GAUDELET,
fc-pole-penal.enm@
justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Mi-octobre

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement sur
place, ni restauration

PRÉSENTATION

Le Syndrome du Bébé Secoué, forme particulière de traumatisme crânien, est une forme de violence de l'enfant particulièrement sévère : 20% des victimes en meurent et une grande partie de ceux qui survivent gardent - du fait des lésions cérébrales - des séquelles pour leur vie entière. Il importe donc de connaître ce syndrome pour protéger l'enfant et protéger ses droits. Des avancées essentielles dans les connaissances ont été faites récemment au plan médical et judiciaire concernant le mécanisme du secouement, sa répétition, le diagnostic, la datation, l'enquête judiciaire et la protection des intérêts de l'enfant. De nouvelles recommandations ont été publiées par la Haute autorité de santé.

OBJECTIFS

- > Comprendre le mécanisme du secouement
- > Prendre conscience des séquelles sur le devenir physique et psychique de l'enfant
- > Connaître les bonnes pratiques en matière de signalement et de traitement de ces situations

CONTENU

Approche pluri disciplinaire du syndrome du bébé secoué visant à croiser les connaissances médico-légales et l'approche judiciaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, films, questionnaires, débats.

PUBLIC VISÉ

20 places réservées aux cadres de la fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière, aide sociale à l'enfance, tous milieux éducatifs.

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

DATE

DU 18 AU
22 NOVEMBRE

NOMBRE D'HEURES

30H

LIEU

ECOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)
3, TER QUAI
AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ECOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)

CHEFFE DE PROJET

Carole RAMET,
Magistrate
carole.ramet@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Jedjigua AGUINI
Assistante de
formation
jedjigua.aguini@justice.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

Fin octobre

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Ni hébergement
ni restauration

PRÉSENTATION

Inscrites dans le code pénal au rang des atteintes à la dignité de la personne, les infractions de traite des êtres humains et de proxénétisme recouvrent des réalités contrastées, de la prostitution de rue localisée aux réseaux de travail illégal, d'exploitation sexuelle, de mendicité, de cambriolages et de trafic d'organes, et touchent un nombre important et croissant de victimes.

OBJECTIFS

- › Connaître les différentes manifestations de la traite des êtres humains observables sur le territoire national
- › Identifier le cadre institutionnel et judiciaire de la lutte contre ce phénomène
- › Maîtriser les qualifications pénales applicables en la matière et appréhender les problématiques juridiques propres à celles-ci
- › Acquérir des pistes de travail pour identifier et prendre en charge les victimes
- › Savoir mener une procédure judiciaire : de l'enquête à l'audience, en passant par la nécessaire entraide pénale internationale en la matière.

CONTENU

Cette session décline dans un premier temps les différentes manifestations de la traite des êtres humains et du proxénétisme observables sur le territoire national, présente le cadre institutionnel et judiciaire de la lutte contre ce phénomène, puis donne des pistes pour l'identification et la prise en charge des victimes. Un second temps est consacré au traitement judiciaire de ces dossiers. De l'enquête à l'audience, en passant par la nécessaire entraide pénale internationale en la matière, comment poursuivre efficacement les auteurs de ces faits ? Quelle(s) infraction(s) retenir ?

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Exposés, tables rondes,
conférences-débats

PUBLIC VISÉ

5 places réservées aux cadres
du service public

ACTUALITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES - COLLOQUE

DATE

DU 16 DÉCEMBRE
À 14H AU
18 DÉCEMBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES -
Dijon

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
ENG

CHEFFE DE PROJET

Sophie THUILLIER
03 80 60 58 10
sd-fmtg.engdijon@
justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

SECRÉTARIAT FMTG
fmtg.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 octobre 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Le Président de la République a fait, de la prévention et de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, l'une des priorités de l'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause nationale. La lutte contre les violences conjugales est un axe prioritaire, faisant l'objet de différentes réformes et de mises en place de différents dispositifs de protection, aussi bien en matière civile qu'en matière pénale. L'enfant témoin de telles violences doit également être protégé et ses intérêts pris en compte.

OBJECTIFS

Cette formation s'attachera à évoquer des thématiques d'actualité.

CONTENU

Le programme s'adaptera à l'actualité juridique.

Cette formation permettra d'appréhender :

- > Rôle des acteurs intervenant dans la lutte contre les violences intrafamiliales
- > Dispositifs mis en place
- > Développement des filières d'urgence et spécialisation des acteurs.

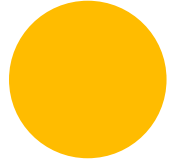
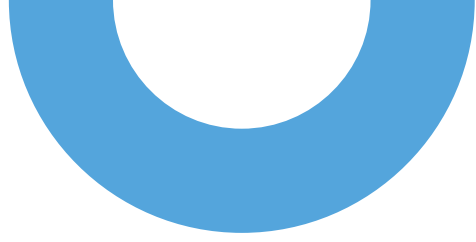
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés

PUBLIC VISÉ

100 agents du service public





TRANSFORMATION & INNOVATION



POURQUOI RÉFLÉCHIR GLOBAL ET AGIR LOCAL DANS UN PROJET EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT

DATE

ENTRE SEPTEMBRE
ET OCTOBRE

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ENGEES
STRASBOURG

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ECOLE NATIONALE
DU GÉNIE DE
L'EAU ET DE
L'ENVIRONNEMENT

CHEF DE PROJET

Paul BOIS
paul.bois@engees.unistra.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Julien WEISS
03 88 24 82 29
Julien.weiss@engees.unistra.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

4 semaines avant
le démarrage de
la formation

PRÉSENTATION

L'UE Transition systémique s'inscrit dans une démarche de changement des pratiques de l'ingénieur dans le domaine de l'eau et de l'environnement.

Elle vise à faire prendre conscience aux acteurs exerçants au sein de collectivités ou autres organisations de l'impact des activités humaines sur l'environnement.

Elle permettra aux participants d'acquérir des connaissances et des savoirs opérationnels en lien avec des méthodes d'analyse pour évaluer l'impact environnemental d'un projet et des solutions pour limiter ces impacts.

OBJECTIFS

Identifier des leviers de changements dans les pratiques des projets eau et environnement et appuyer les pratiques soutenables

CONTENU

- > Biodiversité, matières et énergie
- > Propriétés des systèmes
- > Positionnement dans un écosystème
- > Soutenabilité de l'ingénierie en eau et environnement
- > Outils d'analyse d'un projet environnemental

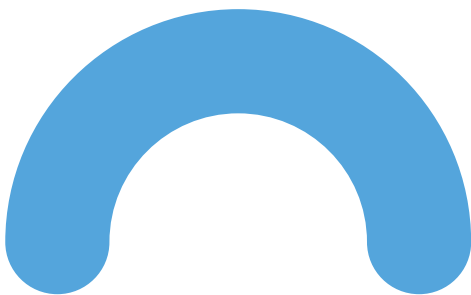
**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Cette formation s'appuie sur les méthodes pédagogiques suivantes :

- > Des ateliers participatifs (fresques du climat, de l'eau, de la biodiversité),
- > Des conférences,
- > Des apports théoriques et présentations de cas concrets avec supports en diaporama.

PUBLIC VISÉ

Ingénieurs, concepteurs (publics et privés) exerçant dans le domaine de l'environnement
Élus des villes et communes





Pour plus de renseignements
sur les écoles membres du RESP
et leurs formations :

resp-fr.org

